Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – 2E CYCLE

Université de Guyane

Bilan des champs de formations

- Éducation et formation
- Encadrement et développement du territoire
- Territoires amazoniens

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 30/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Thierry Cachot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur les champs de formations *Territoires amazoniens, Encadrement et développement du territoire, Éducation et formation* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biodiversité, écologie, évolution
- Master Civilisation, cultures et sociétés
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Justice, procès et procédures
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Présentation

Issue de la scission de l'Université des Antilles et de la Guyane (créée le 1er mars 1982), l'Université de Guyane a été instituée en établissement de plein exercice le 1er janvier 2015.

Au travers de son offre de formation et de sa recherche, l'Université de Guyane répond aux enjeux socio-économiques auxquels est confronté le territoire de la Guyane : santé tropicale, biodiversité, valorisation des ressources naturelles, interculturalité, plurilinguisme, inclusion sociale… C'est une université engagée auprès de ses citoyens tout en restant tournée vers l'international et en ouvrant ses portes à tous les acteurs socio-économiques.

Véritable établissement à taille humaine, l'Université de Guyane accueille actuellement environ 3 900 étudiants (dont 730 étudiants à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation - INSPE) sur trois campus et deux antennes :

- Campus de Troubiran (à Cayenne) ;
- Campus de Saint-Denis (à Cayenne) ;
- Campus de Bois Chaudat (à Kourou).

Saint-Laurent-du-Maroni accueille une antenne de l'université (INSPE) et l'université propose des enseignements de formation continue à Saint-Georges-de-l'Oyapock.

L'offre de formation concerne de nombreux domaines (lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, économie et gestion, droit, sciences et techniques, technologie, santé). Aux côtés de deux diplômes d'accès aux études universitaires et de nombreux diplômes universitaires – DU, se côtoient :

- 5 diplômes universitaires de technologie – DUT ;
- 10 mentions de licences ;
- 17 mentions de licences professionnelles ;
- 10 mentions de masters dont 4 masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* – MEEF (certaines mentions de master sont en co-accréditation avec d'autres établissements de la métropole).

Cette offre est dispensée dans quatre départements de formation et de recherche - DFR, un institut universitaire de technologie - IUT, un institut universitaire de formation continue - IUFC, un INSPE, une école doctorale.

Les formations qui font l'objet de la présente évaluation portent sur l'offre master composée de 7 mentions citées *supra*, regroupées dans trois champs représentant la volonté de structuration du potentiel de l'établissement en matière de formation master.

Avis global

Malgré une offre de formation du deuxième cycle, réduite, l'Université de Guyane a fait le choix de répartir ces différents masters dans trois champs :

- le champ *Territoires amazoniens* ;
- le champ *Encadrement et développement du territoire ;*
- le champ *Éducation et formation*.

Cette structuration en champs n'est effective que depuis février 2020 et n'a pas par conséquent guidé l'affichage stratégique de l'offre de formation sur la période 2017-2022. Ce découpage n'en demeure pas moins pertinent car il s'appuie sur les objectifs principaux sur lesquels s'est engagée l'Université de Guyane dans son contrat de site : faire face aux enjeux et aux besoins croissants de son territoire et renforcer sa place parmi les universités de l'Amazonie et d'Amérique du Sud.

Le champ *Territoires amazoniens* regroupe trois masters :

- *Biodiversité, écologie, évolution* (BEE), co-accrédité avec l'Université des Antilles et AgroParisTech ;
- *Civilisation, cultures et sociétés* (CCS), avec la spécialité *Sociétés et interculturalité ;*
- *Énergie* avec la spécialité *Énergies et informatiques spatiales pour les réseaux insulaires et isolés,*co-accrédité avec l'Université de Montpellier (évaluation réalisée en vague A).

Ces masters ont une vocation professionnelle clairement affirmée pour tenir compte des besoins de l'économie guyanaise. Seul le master CCS a fait l'objet de la présente évaluation. Le champ de formations *Territoires amazoniens* tend à devenir le lieu où sont abordées les questions relatives à la santé globale et tropicale, à la biodiversité et à la valorisation des ressources naturelles, à l'interculturalité et aux technologies innovantes en milieu amazonien. Implicitement pluridisciplinaire, ce champ vise à former des spécialistes en biologie, anthropologie, histoire, littérature et arts.

Les masters de ce champ bénéficient d'un contexte territorial très favorable avec des objets d'études originaux et propres à l'Amazonie, ce qui confère à ce champ toute sa cohérence. Leur positionnement dans l'environnement académique, scientifique, socio-économique et international est propice au développement de ces masters et à leur visibilité. L'adossement à la recherche est assuré par plusieurs laboratoires comme l'équipe d'accueil *Migrations, interculturalité et éducation en Amazonie* - MINEA, le laboratoire *Écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens* - LEEISA, de l'unité mixte de recherche *Écologie des forêts de Guyane* – EcoFoG… Cette proximité est propice au développement d'une articulation formation-recherche qui ne se limite pas à des interventions d'enseignants-chercheurs dans les enseignements. Les thématiques abordées sont aussi en adéquation avec l'école doctorale *Diversité, santé et développement en Amazonie*. Les relations avec le secteur socio-économique et culturel sont indéniables permettant à des organismes d'état, à la collectivité territoriale et à de nombreuses entreprises privées de s'impliquer dans les formations. La dynamique de coopération pédagogique et scientifique avec les universités des pays voisins (Suriname, Brésil) est un atout au rayonnement international et à la mobilité des étudiants et des enseignants. Sont à noter les collaborations avec des universités de l'hexagone conduisant à la co-accréditation de deux masters du champ et à l'échange d'enseignants.

Pour ce champ, les formations se conforment aux procédures communes mises en place par l'université ; étant donné le découpage récent en champ, aucune coordination n'est à noter à l'intérieur de cet ensemble de formation.

Le champ *Encadrement et développement du territoire* regroupe deux masters :

- *Justice procès et procédures ;*
- *Économie de l'entreprise et des marchés.*

L'approche juridico-économique de ce champ s'inscrit dans les axes stratégiques de l'établissement en adéquation avec les besoins du territoire. Ces masters complètent l'ancienne offre de formation de l'Université des Antilles et de la Guyane, permettant aux étudiants de poursuivre des études en master sur le territoire guyanais. Le champ répond ainsi à un besoin de formation de juristes et d'économistes au service du développement du territoire et de son attractivité. La cohérence de ce champ et son affichage sont assurés par le pilotage de cette offre par le département *Sciences juridiques et économiques*, l'objectif étant de créer des équipes aux compétences complémentaires et de mettre en avant la pluridisciplinarité tout en restant dans le domaine droit, économie, gestion. La place de ces masters dans l'architecture globale de l'offre n'est pas à démontrer car ces formations permettent une poursuite d'études à des formations du premier cycle (licence de droit, licence d'administration économique et sociale…). L'environnement scientifique, socio-économique et international est aussi propice à la visibilité et l'attractivité de ce champ de formation. L'adossement à la recherche s'opère au travers de laboratoires comme l'équipe d'accueil MINEA, le LEEISA, l'Institut de recherche pour le développement – IRD… qui sont à même de dynamiser la formation par et pour la recherche. Ces masters répondent à des besoins sociaux, économiques et culturels de la Guyane et s'appuient sur des collaborations et partenariats forts avec les acteurs socio-économiques qui relèvent de l'administration (état, collectivité territoriale, structure intercommunale) ou de grands organismes (monde judiciaire, cabinets d'experts comptables, cabinets d'audit, centre spatial...). Le contexte géographique est un atout fort pour l'engagement et l'ouverture de l'Université de Guyane sur le plan régional et international : des collaborations avec le Brésil, avec des universités américaines sont les catalyseurs pour le développement d'une internationalisation par des mobilités pédagogiques et scientifiques.

Le champ *Éducation et formation* vise à former les enseignants et les cadres éducatifs dont la Guyane a besoin. Ce champ trouve toute sa cohérence dans le domaine de la formation et se compose de quatre masters MEEF :

- *Premier degré ;*
- *Second degré ;*
- *Encadrement éducatif ;*
- *Pratiques et ingénierie de la formation.*

La Guyane souffre d'un manque crucial d'enseignants et de personnels d'éducation et doit faire appel à un nombre élevé de contractuels (pour le 1er et le 2nd degrés). La croissance démographique importante dans ce département français d'Amérique amplifie ce déficit chronique d'enseignants et rend indispensable le développement de l'offre master MEEF pour la rendre plus attractive et plus efficiente. L'offre de formation proposée, au travers de nombreux parcours permet certes une adéquation entre les contenus pédagogiques et les réalités socio-professionnelles du territoire mais de nombreux challenges restent encore à relever comme développer la recherche en sciences de l'éducation, pallier un niveau insuffisant de maîtrise des fondamentaux, remédier au manque d'enseignants-chercheurs dans certains parcours. La nouvelle réforme des INSPE et des masters MEEF oblige à investir dans l'approche par compétences et à fortement impliquer l'université dans la préprofessionnalisation. Cette mutation est en cours et des actions sont déjà à souligner comme la mise en place du DU *Découverte des métiers de l'enseignement et de l'éducation*.

Le pilotage de cette offre est assuré par l'INSPE en collaboration étroite avec le Rectorat et les instances universitaires. Le conseil d'institut, le conseil d'orientation scientifique et pédagogique, le comité de suivi des formations, les conseils de perfectionnement et le conseil de la direction sont autant d'instances qui contribuent à un fonctionnement optimal de cette composante, au bon déroulement des différentes formations, à la mise en place d'un processus d'amélioration continue de l'offre. Est à noter la participation de l'INSPE à un projet d'investissement d'avenir PIA3 piloté par l'université de Grenoble, l'objectif étant de réaliser un espace collaboratif « la Ruche pédagogique apprenante », dédié à l'articulation entre les apports théoriques et didactiques et les pratiques pédagogiques. Ce projet contribuera à la visibilité de l'Université de Guyane dans le domaine des sciences de l'éducation.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des masters des trois champs de formations de l'Université de Guyane sont clairement définis et connus des étudiants. Cependant, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF, mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) ne précise pas les objectifs par parcours, ce qui est regrettable.
Les objectifs, ainsi que les connaissances, théoriques comme méthodologiques, et les compétences professionnelles à acquérir sont clairement précisés et sont connus des étudiants.

Les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) sont fournies pour chaque master et sont en cohérence avec les objectifs et les débouchés des formations concernées. Cependant, ces fiches RNCP ne sont malheureusement pas toujours diffusées aux étudiants et aux autres parties prenantes de la formation, notamment pour les masters MEEF. L'absence de supplément au diplôme pour chacun des masters est également un point regrettable.

En ce qui concerne les débouchés et les métiers accessibles, ces informations sont clairement explicitées et sont en cohérence avec les enseignements dispensés et avec les objectifs des masters. Cependant, pour le master MEEF mention PIF, les métiers accessibles sont précisés sur l'ensemble de la mention et non par parcours. Pour les masters MEEF *1er degré* et *2nd degré*, il est regrettable qu'aucune préconisation alternative à l'enseignement ne soit proposée. Il serait souhaitable de préciser davantage le champ des possibles en termes de débouchés et d'emplois. Enfin, pour les masters *Civilisations, cultures et sociétés* (CCS) ; *Économie de l'entreprise et des marchés* (EEM) et *Justice, procès et procédures* (JPP), les poursuites d'études en doctorat sont mentionnées dans les rapports mais le nombre de candidatures pour le doctorat est très faible pour le master CCS, tandis que pour les deux autres masters, les informations à ce sujet sont lacunaires.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations présentement évaluées ne fournissent pas suffisamment d'éléments pour pouvoir apprécier positivement leur positionnement dans leur environnement académique, scientifique, socio-économique et international.

La capacité des formations à se positionner dans leur environnement académique est dans l'ensemble juste, et suffisante. Les masters s'inscrivent effectivement dans un environnement local et régional peu concurrentiel.

Les formations font état de partenariats académiques ou de coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur au niveau national, exceptés pour le master MEEF mention PIF, pour le master MEEF *2nd degré*, pour le master CCS, et pour le master EEM, qui ne documentent pas suffisamment sur des possibles partenariats académiques avec la métropole. Pour les autres masters, les partenariats ou coopérations académiques sont pertinents, solides et adaptés aux objectifs des formations. Le master JPP est co-accrédité avec l'Université de Montpellier et le master MEEF *1er degré* participe à un projet avec l'Université Grenoble Alpes.

Pour ce qui est du positionnement scientifique, les relations avec l'environnement de recherche sont à renforcer pour la majorité des masters considérés. Si la recherche est bien représentée dans les équipes pédagogiques avec de nombreux enseignants-chercheurs impliqués dans les formations, les connexions avec les unités de recherche et l'école doctorale sont insuffisantes, notamment pour les masters MEEF *1er degré*, *2nd degré* et *encadrement éducatif*. Pour les trois autres masters hors MEEF, l'adossement à des unités de recherche est pertinent, mais il est regrettable que ce ne soit pas le cas avec l'école doctorale *Diversités, santé et développement en Amazonie*. Globalement, l'inscription des masters dans la politique de recherche de l'établissement est à améliorer.

Le positionnement socio-économique des formations du champ évalué est très inégal selon les formations. Il est excellent pour le master MEEF mention PIF et le master JPP qui mobilisent des professionnels mais qui, plus encore, ont développé des réseaux de relations étroites avec des acteurs de l'enseignement et le monde associatif, culturel et social pour le premier cité et avec des juridictions, administratives ou judiciaires pour le second. Pour les autres masters, la description des liens avec les milieux socio-économiques est trop succincte. Il serait pertinent d'apporter davantage de précisions et de développer ces liens, en les formalisant par des conventions. Cela pourrait alors devenir un véritable point fort de la formation : au-delà des professionnels qui interviennent dans les différents parcours du master, les bénéfices de ces interactions conventionnées seraient plus grands encore pour les étudiants en termes de possibilités de stages notamment.

Au niveau de l'international, les mobilités entrantes et sortantes sont possibles, avec la métropole et avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers mais ces mobilités restent très rares. Les partenariats et les mobilités sont à développer pour l'ensemble des masters évalués.

Organisation pédagogique des formations

La lisibilité des structures des mentions de master est inégale selon les formations. Il en est de même pour la spécialisation progressive entre première année (M1) et seconde année de master (M2). Les mentions proposent une organisation en parcours types mais les informations relatives à l'équilibre entre tronc commun et UE optionnelles sont trop souvent lacunaires. Le manque de clarté et de précisions est ici préjudiciable.

Ainsi, certaines mentions de master se distinguent par leur organisation cohérente, lisible et adaptée aux objectifs pédagogiques. On peut noter ici le master CCS, ainsi que le master JPP, les masters MEEF *1er degré* et *Encadrement éducatif*. Pour les autres masters, il est difficile d'apprécier l'organisation pédagogique et l'exigence de spécialisation progressive : pour le master MEEF mention PIF, les parcours semblent fonctionner assez différemment et les UE de tronc commun ne sont pas précisées. Enfin, concernant le master EEM, le manque d'informations sur la structuration du M1 rend difficilement lisible la spécialisation progressive sur l'ensemble des 4 semestres.

En revanche, les formations sont clairement adaptées aux différents profils étudiants, excepté pour le master EEM, qui explicite trop peu, à la différence des autres masters, les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. Cependant, ce point est clairement un point fort pour l'ensemble des autres masters évalués.

La place accordée à l'approche par compétences est très inégale entre les formations. Le master CCS, ainsi que le master EEM décrivent clairement et de façon précise, dans les maquettes, les blocs de compétences, mais cet aspect est insuffisant pour les autres masters qui ne développent pas, ou trop peu, l'approche par compétences. Ces manques sont regrettables et sont clairement un point négatif de l'organisation pédagogique des mentions concernées.

À l'inverse, la place de la professionnalisation est suffisante et cohérente. C'est clairement un point fort des formations évaluées. Les UE de professionnalisation et la place des stages sont centrales dans l'organisation pédagogique et l'encadrement et le suivi des stages sont bénéfiques pour les étudiants. La place des stages est conséquente : ces derniers constituent un aspect important des formations, même si des précisions seraient parfois utiles, notamment sur la durée des stages pour le master MEEF mention PIF.

La place de la recherche dans les formations est bonne, excepté pour les masters MEEF. Ces derniers offrent une initiation à la recherche et par la recherche mais les modalités pédagogiques visant à la conduite de projet, de rédaction de mémoire ou de poursuite en doctorat sont insuffisantes. Ce n'est pas le cas pour les autres masters hors MEEF : les étudiants sont bien préparés à la recherche, par des ateliers, des séminaires et réalisent des mémoires en M1 et/ou en M2.

La place du numérique doit pour sa part être clairement améliorée. Elle se résume actuellement à l'utilisation de plateformes pour déposer les cours ou pour diffuser des informations.

Les enseignements de langue vivante sont présents, mais c'est au niveau des mobilités entrantes et sortantes, qu'elles concernent les étudiants et les enseignants, que le bât blesse : les formations gagneraient à développer ces mobilités.

Enfin, la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est effective dans l'ensemble des formations évaluées.

Pilotage des formations

Dans l'ensemble des masters, les équipes pédagogiques sont adaptées au contenu des formations et sont bien diversifiées, assurant un équilibre entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels, à l'exception du master EEM qui souffre d'un sous-encadrement par des intervenants extérieurs.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Les responsabilités sont partagées selon les masters entre responsables d'année, responsables de parcours et éventuellement autres enseignants référents. Les moyens administratifs et pédagogiques à la disposition des masters sont globalement satisfaisants. Cependant, certains masters, notamment le master MEEF *1er degré*, souffrent d'un manque de moyens logistiques, notamment en salles et en équipements informatiques. Des conseils de perfectionnement sont organisés une à deux fois par an au sein des différents masters ou parcours, et des comptes rendus permettent le plus souvent de mettre en place une démarche d'amélioration continue. On peut cependant noter l'absence de conseil de perfectionnement dans le master EEM, ce conseil étant remplacé par des entretiens individuels pour des motifs inexpliqués, ainsi que dans le master JPP en raison de difficultés liées à la distance entre les deux sites de ce master (dont l'un en métropole). En outre, on peut regretter pour le master MEEF mention PIF, l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce conseil étant décentralisé au niveau de chaque parcours. Sauf exception, l'évaluation des enseignements par les étudiants est peu pratiquée par les différents masters, ce qui est regrettable.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont bien définies et portées à la connaissance des étudiants à travers le guide de l'étudiant de chaque formation et le site de l'université (excepté pour le master MEEF *Encadrement éducatif*). Aucun supplément au diplôme n'est fourni, ce qui est fort regrettable. Les règles d'attribution des crédits ECTS ainsi que les règles de compensation sont également affichées et connues des étudiants. L'engagement étudiant est reconnu, par exemple par la mise en place de dispense d'assiduité ou d'évaluation. Les modalités de seconde chance sont bien explicitées, sauf dans certains M2, tels que le M2 JPP (qui ne l'applique pas) ou le M2 MEEF *1er degré* (qui n'en fait pas mention).

Dispositifs d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants se fait selon une procédure transparente, avec des critères relativement précis. La procédure de recrutement n'est pas explicitée pour certains masters, dont le master EEM. Les flux d'étudiants sont suivis par les équipes pédagogiques sur un plan quantitatif, mais pas toujours sur le plan qualitatif. L'attractivité des masters est évaluée par les responsables pédagogiques des formations en fonction de critères tels que le nombre de dossiers reçus ou le nombre d'inscrits. Celle-ci se révèle très variable selon les masters ; elle est relativement élevée pour le master MEEF *1er degré*, fluctuante pour le master MEEF *2nd degré* et en baisse pour d'autres masters, tels que le master CCS. Aucune information n'est disponible concernant l'attractivité de certains masters, ce qui est regrettable : c'est le cas du master EEM ou des masters MEEF mention PIF et *Encadrement éducatif*.

La réussite des étudiants n'est pas connue pour tous les masters ; de même, les flux d'étudiants sortants non diplômés sont rarement analysés. Certains masters, tels que EEM ou MEEF *2nd degré* et *Encadrement éducatif*, attestent d'un taux de réussite faible soit à l'issue du M2 soit entre les deux années de master : cependant, une

analyse de cette faiblesse n'est réalisée que pour le second. Le devenir des diplômés n'est pas toujours connu, la nature des emplois occupés n'est pas disponible, le taux de placement des étudiants à différentes échéances n'est, le plus souvent, pas disponible, à l'exception du master JPP. Les équipes pédagogiques n'ont pas de retour des enquêtes de l'observatoire de la vie universitaire (OVE), service la Direction de l'Orientation des stages et de l'insertion professionnelle. Ces données de l'OVE constituant des éléments essentiels pour le pilotage des formations, leur absence est extrêmement dommageable. Le processus d'amélioration et d'évaluation interne est, lui aussi, le plus souvent inexistant ou peu satisfaisant, à l'exception des masters MEEF *1er degré* et *2nd degré* ; dans certains masters, l'absence totale de conseil de perfectionnement (EEM) ou la non-mutualisation de ces conseils en cas de diplôme bi-site (JPP) compliquent ce processus.

Les données dans les dossiers d'auto-évaluation des formations et des champs sont parfois contradictoires ou manquantes, ce qui rend difficile l'analyse.

Résultats constatés

Les évolutions des effectifs des masters de l'Université de Guyane sont très variables selon les masters. Si certains montrent une attractivité manifeste (JPP, MEEF *1er degré* et PIF), d'autres ont du mal à attirer les étudiants en dépit de campagnes de promotion (MEEF *2nd degré* en particulier). La qualité et la diversité du recrutement sont difficilement mesurable car les taux de pression et l'origine des étudiants sont rarement mentionnés. Il est à noter cependant une diversité quant au recrutement dans le master CCS.

Concernant les taux de réussite, ceux-ci sont également très disparates selon les masters, allant de taux excellents pour les masters EEM et JPP, à des taux étonnamment bas pour toutes les mentions des masters MEEF (de 16 % à 60 %). Pour les masters MEEF *1er degré*, *2nd degré* et *Encadrement éducatif*, le dossier présente une analyse intéressante mettant en relation ces taux de réussite faibles avec les difficultés des étudiants à valider leur mémoire. Plusieurs pistes sont proposées pour améliorer l'encadrement de ces mémoires et ainsi la réussite des étudiants mais devront être mises en œuvre et faire leurs preuves. Les taux d'abandon sont également étonnamment élevés en sortie de M1 que ce soit dans le master EEM, pour lequel le dossier ne donne aucune explication, ou dans les masters MEEF *1er degré*, *2nd degré* et *Encadrement éducatif*. Pour ces derniers, ceci s'explique par le fait que les étudiants ayant échoué au master obtiennent, presque systématiquement, un poste de contractuel auprès du rectorat ne favorisant ainsi pas leur poursuite d'étude ni la baisse de la précarisation du métier d'enseignant.

La qualité de l'insertion professionnelle est difficilement appréciable pour l'ensemble des masters puisque le dossier est très lacunaire à ce sujet. Si les masters JPP et EEM semblent présenter un taux d'insertion professionnelle excellent, il est impossible d'apprécier la qualité des débouchés et notamment de savoir s'ils sont cohérents avec le domaine et le niveau du diplôme. Aucun élément n'est donné sur le taux de diplômés en emploi pour les masters CCS et MEEF, il en est de même pour la durée moyenne de recherche d'emploi. Globalement, le suivi des diplômés est inaccessible en raison de l'absence d'informations fournies par un observatoire de la vie étudiante, ce qui est regrettable.

Enfin, concernant les poursuites d'études là encore les informations fournies sont très parcellaires. Pour les masters EEM et CCS, le taux de diplômés en poursuite d'études est plutôt faible. Pour le master EEM le faible ratio d'étudiants poursuivant sur un doctorat surprend dans la mesure où la formation mise beaucoup sur l'accompagnement à la recherche académique durant les deux années de master. Pour tous les autres masters, aucune information n'est indiquée.

Conclusion

Principaux points forts

- Une forte implication des équipes pédagogiques et des professionnels dans les différents masters.
- Des taux d'insertion professionnelle excellents pour une majorité de formations.
- Un environnement académique et culturel favorable au bon déroulement des formations.
- Des objectifs de formation, des connaissances et compétences à acquérir clairement explicités.

Principaux points faibles

- Un suivi des diplômés généralement inexistant ou peu satisfaisant.
- Des conseils de perfectionnement non conformes aux attentes dans certaines formations.

- L'approche par compétences insuffisamment développée.
- Une poursuite d'études très faible en doctorat.

Recommandations

L'offre de formation master proposée par l'Université de Guyane est cohérente et pertinente, en adéquation avec les besoins du territoire. L'environnement scientifique, socio-professionnel et culturel ainsi que le contexte géographique sont autant d'atouts favorables au développement et au bon fonctionnement de ces masters. La jeune université opère encore sa mutation vers un établissement de plein exercice par la mise en place de dispositifs ou de cadrage récents.

Les formations évaluées proposent des structures organisationnelles dans l'ensemble lisibles et adaptées aux objectifs pédagogiques, elles révèlent globalement un haut degré d'implication des équipes pédagogiques. Elles peuvent se prévaloir d'une forte implication tant des enseignants-chercheurs et des enseignants, que des professionnels du champ. Il conviendrait cependant d'harmoniser les pratiques concernant la tenue de conseils de perfectionnement et le niveau (mention ou parcours) auquel ils se réunissent, et de mettre en place ou d'étendre la démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il appartient à l'université et aux champs de formation de se saisir urgemment de la question des dispositifs d'assurance qualité. La création d'un observatoire de la vie étudiante, la transmission des résultats d'enquêtes aux équipes pédagogiques sont des éléments essentiels à la mise en place d'une réelle démarche d'amélioration continue. Ces actions permettront un suivi du devenir des diplômés à différentes échéances ainsi qu'une analyse de l'adéquation de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études aux objectifs affichés de la formation.

La place de la recherche dans les formations n'est pas fondamentalement à remettre en cause, les formations gagneraient à développer davantage de relations avec l'école doctorale afin de s'inscrire pleinement à la fois dans le système LMD et dans la politique de recherche de l'établissement, ce qui pourrait favoriser les poursuites d'études en doctorat, trop peu nombreuses. Les mobilités étudiantes, qu'elles soient entrantes ou sortantes, sont insuffisantes. Il serait pertinent de les encourager dans le cadre des accords de partenariat ou de coopération existants, bien que ceux-ci puissent être développés davantage. Enfin, il serait souhaitable pour la majorité des masters de développer l'approche par compétences et que l'Université puisse accompagner les équipes dans la transformation de leur maquette.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissements

Université des Antilles
Université de Guyane
AgroParisTech

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) est une mention du domaine disciplinaire *Sciences, technologies, santé* de l'Université des Antilles (UA), porté également par deux autres établissements : l'Université de Guyane et AgroParisTech. Ce master a pour objectifs de former des spécialistes des écosystèmes tropicaux dans divers domaines, allant de la gestion de leurs ressources à la recherche académique sur le fonctionnement et l'évolution de ces ressources. Il est constitué d'un tronc commun de première année de master (M1) amenant à quatre parcours en deuxième année de master (M2). Les enseignements se font uniquement en présentiel en Guadeloupe en M1 ; deux parcours de M2 se font en Guadeloupe, les deux autres sur le campus agronomique de Kourou en Guyane.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont bien définis et décrits que ce soit, pour le tronc commun de première année de master (M1), ou pour chacun des parcours de seconde année de master (M2). Les parcours de M2, à savoir *Ecologie des forêts tropicales* (EFT), *Ecosystèmes marins tropicaux* (EMT) et *Gestion de la biodiversité terrestre tropicale* (GBT), et le parcours *Tropimundo, programme international erasmus mundus*, sont presqu'entièrement différenciés, conformément à leurs objets d'étude. Des mutualisations pertinentes existent néanmoins entre les 2 parcours GBT et EMT au semestre 3, pour 2 unités d'enseignement (UE "Outils à la décision" et "Apprentissages transversaux").

Les objectifs d'apprentissage sont décrits pour chacune des UE. Le plan des cours de chaque semestre contenant les objectifs, les modalités d'enseignement ainsi que les modalités de contrôle des connaissances sont accessibles depuis le site internet de la formation ; ce qui semble satisfaisant.

Le supplément au diplôme permet de préciser les compétences acquises par les étudiants à l'issue de la formation.

Les métiers visés sont bien définis et correspondent à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles de la mention BEE. Les emplois occupés sont décrits et analysés à la suite de l'enquête réalisée auprès des anciens diplômés.

En revanche, il n'est pas fait mention d'un affichage de ces débouchés ou des emplois actuellement occupés par les anciens diplômés, à destination des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master dans la région Caraïbe et en Guyane est décrit. Les partenaires académiques sont également cités. En plus de l'UA, deux établissements portent cette formation : l'Université de Guyane et AgroParisTech. Les candidatures proviennent d'étudiants de l'UA mais également d'universités de métropole ou de l'étranger, que ce soit pour les parcours locaux ou le parcours *Tropimundo* ; ce qui témoigne, de façon globale, de l'attractivité de cette mention.

Pour suivre le parcours *Ecologie des forêts tropicales*, les étudiants doivent quitter la Guadeloupe après leur M1 et rejoindre la Guyane pour le M2. Il n'y a pas d'information sur des formations de M1 proposées à l'Université de Guyane qui pourraient permettre à des étudiants d'effectuer leurs deux années de master en Guyane, sans déménagement entre le M1 et le M2.

Le positionnement du master vis-à-vis du monde de la recherche est bien décrit. Les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation appartiennent aux unités de recherche implantées dans la région, et il aurait été utile de disposer de leur affiliation directement dans la liste des intervenants de l'équipe pédagogique.
Ces laboratoires sont également des structures d'accueil pour les stages de M1 ou M2 pour les étudiants souhaitant se diriger vers la recherche académique. Les objectifs de la formation correspondent aux axes de recherche des établissements co-accrédités. Le labex "Centre d'étude de la biodiversité amazonienne" basé en Guyane, est également partenaire et finance des missions d'enseignement.

Des acteurs du monde socio-économique interviennent dans la formation. Globalement, la moitié des intervenants provient d'universités hors accréditation ou d'organismes publics ou privés travaillant en lien avec la biodiversité tropicale. L'association "Caribaea initiative" est un partenaire important de la formation et finance des gratifications de stage de M2.

Le master accueille chaque année 6 à 7 étudiants étrangers bénéficiant de programme *Erasmus+*. De plus, depuis 2017, le semestre 2 de ce master est intégré dans l'offre de formation de master *erasmus mundus Tropimundo* qui comprend 12 universités partenaires. Ce point montre la bonne attractivité de la formation ainsi que son positionnement reconnu à l'international.

Dans le cadre de l'internationalisation de la formation, des laboratoires de recherche étrangers sont également susceptibles d'accueillir des stagiaires.

Organisation pédagogique de la formation

Ce master comprend de 765 à 795 heures d'enseignement en fonction des parcours. Il met en œuvre le système européen d'UE capitalisables et transférables (ECTS). Il est constitué d'un tronc commun de M1 amenant à 4 parcours en M2 : EFT, EMT, GBT et le parcours *Tropimundo*.

La formation est suivie uniquement en présentiel. Les aspects concernant un aménagement particulier en direction de publics contraints, la validation des acquis de l'expérience ou de validation des études supérieures ou la validation d'acquis professionnels, ne figurent pas dans le document d'autoévaluation.

Les compétences attendues à l'issue du diplôme sont décrites et formalisées en groupes de compétences disciplinaires, professionnelles ainsi que transversales et linguistiques. En revanche, les UE ne sont pas décrites vis-à-vis de ces compétences, ni vis-à-vis des modalités pédagogiques utilisées.

Au cours des semestres 1, 2 et 3, un bloc d'UE est dédié aux apprentissages transversaux. Ces UE abordent les différents aspects liés à la démarche scientifique et à sa valorisation ainsi que des aspects liés à l'insertion professionnelle. Les stages de M1 (6 semaines) et M2 (5 mois) qui peuvent être réalisés dans des laboratoires de recherche, bureaux d'études ou associations, sont inclus dans la formation et sont évalués de manière classique (mémoire et soutenance orale).

Le dossier fourni fait mention d'une mise à disposition de la plateforme e-cursus par le service commun des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement pour la mise en ligne de documents et la gestion de l'évaluation des enseignements.

Il n'y a pas d'information spécifique sur les pédagogies innovantes.

Il n'est pas fait mention de la sensibilisation des étudiants à l'intégrité et à l'éthique.

Pilotage de la formation

En plus, des 30 % d'enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UA, l'équipe pédagogique inclut des intervenants des deux établissements co-accrédités (Université de Guyane et AgroParisTech) à hauteur de 15 %. Les chargés de cours, représentant 55 % des intervenants, rassemblent quelques membres d'autres universités (Université de Bourgogne, Paris-Descartes, Liège), de l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, de l'institut de recherche pour le développement et du centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, à hauteur de 23 %, et des acteurs du monde socio-économique (22 %) impliqués dans l'écologie tropicale, que ce soit dans des établissements publics ou privés. La liste des intervenants est disponible dans le plan des cours accessible depuis le site internet du master. Du personnel non enseignant intervient également dans le cadre de l'orientation professionnelle et de l'accès aux ressources documentaires.

La commission pédagogique du master, constituée du responsable du master, des responsables des parcours de M2, des représentants étudiants ainsi que des responsables d'unités d'enseignement se réunit une fois par

an. Le pilotage de la formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui inclut des principaux responsables du master, du responsable de la commission de formation et de la vie universitaire, et de représentants du conseil départemental de Guadeloupe, du parc national de la Guadeloupe, et de deux bureaux d'étude en environnement. La fréquence de ses réunions sont décrites dans le document. Ce conseil de perfectionnement semble pertinent pour faire évoluer l'offre de formation du master BEE. La façon dont les retours des évaluations des enseignements sont pris en compte n'est pas décrite.

Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites dans le plan des enseignements accessibles via le site web de la formation. Les modalités de délibération des jurys de première et deuxième année ainsi que les règles de compensation et de possibilités de redoublement sont clairement décrites.

Dispositif d'assurance qualité

La formation recrute environ 30 étudiants en M1 avec de 3 à 6 étudiants étrangers dans le cadre du dispositif *Erasmus*. Les modalités de recrutement ainsi que les prérequis sont clairement décrits sur le site internet du master.

Le volume de candidatures a grandement progressé allant de 51 à 164 dossiers entre 2016-2017 et 2018-2019, avec plus de 80 % de candidatures extérieures à l'UA.

Aussi, la pression de recrutement a beaucoup évolué. Elle est passée de 60 % des candidatures en 2016-2017 à 15 % en 2018-2019 ; tout ceci témoigne à nouveau de l'attractivité croissante de la formation. En M2, le nombre d'inscrits va de 14 étudiants en 2016-2017 à 24 en 2018-2019 pour un taux de recrutement de 40 % environ.

Les taux de réussite sont de 90 % environ en M1 et M2. Parmi les étudiants ayant échoué, environ 50 % sont autorisés à redoubler et réussissent leur année et/ou diplôme la deuxième année d'inscription. L'autre moitié se réoriente mais le document ne présente pas d'analyse du devenir des étudiants en réorientation.

Une enquête réalisée en mars 2020 auprès des anciens diplômés de 2016 à 2019, permet d'apprécier les taux d'insertion professionnelle à 12 mois, 24 mois et plus après l'obtention du diplôme (73 % de réponses). En mars 2020, 64 % des étudiants étaient employés, 17 % étaient en poursuite d'étude en doctorat, 7 % étaient en formation complémentaire ; ce qui représente des taux satisfaisants. Seulement 12 % étaient à la recherche d'un emploi. Sur les 64 % d'étudiants employés, 97 % des diplômés avaient trouvé un emploi dans les deux années qui ont suivi l'obtention du diplôme avec 79 % la première année et 18 % la deuxième. Ces taux indiquent une adéquation satisfaisante entre la formation et le bassin d'emplois correspondant.
Il n'est pas fait mention d'une publication des résultats de cette enquête dans le document.

Un questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, a été mise en place en lien avec le conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont de 90 % environ en M1 et en M2.

Entre 2016 et 2019, 97 % des diplômés ayant trouvé un emploi, avaient été recrutés dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. Les métiers occupés correspondent à ceux visés par la formation avec 50 % d'employeurs dans le secteur privé et un bassin d'emploi principal dans la zone Antilles-Guyane.

17 % des diplômés de l'année 2016-2017 ont poursuivi leur cursus en doctorat ; ce qui correspond à un des objectifs de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une attractivité croissante.
- Un solide adossement à la recherche.
- Un excellent taux de réussite.
- De très bons taux d'intégration professionnelle.

- Une véritable dimension internationale liée au partenariat avec le master *erasmus mundus+ Tropimundo*.
- Une spécialisation en écologie tropicale bien ancrée dans son territoire.

Principaux points faibles :

- Une absence d'information concernant la mobilité des étudiants entre les sites d'enseignement et de stages.
- Un manque de réflexion de l'équipe pédagogique autour des pédagogies spécifiques et innovantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master BEE de l'Université des Antilles est une formation très attractive dont l'adossement à la recherche est solide, et qui présente un très bon taux de réussite et d'insertion professionnelle.

La mobilité des étudiants entre les sites d'enseignement et les lieux de stages des Antilles et de la Guyane, apparait comme un atout important de la formation en termes d'intérêt scientifique et pédagogique mais cela pourrait représenter une charge financière importante pour les étudiants ; le document ne présente pas de dispositif d'aide à la mobilité étudiante entre ces deux régions, ni de possibilité de suivre les enseignements de M1 à distance au moins partiellement. A ce titre, il serait intéressant de mettre en œuvre une vraie réflexion autour des pédagogies spécifiques à ce contexte géographique.

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université de Guyane

Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés,* spécialité *Sociétés et interculturalité* de l'Université de Guyane portait jusqu'en 2017 l'intitulé *Arts, lettres et civilisations,* spécialité *Sociétés et interculturalité*. Le master a été restructuré en 2017 sous la mention actuelle et propose deux parcours de spécialisation en deuxième année (M2) : le parcours *Sciences sociales : histoire et dynamiques culturelles des sociétés amazoniennes dans leur environnement* et le parcours *Arts, littérature et multiculturalité dans les Amériques*. La formation met la focale sur les dynamiques et les particularités (multi-) culturelles de la région amazonienne, notamment le terrain guyanais (équité sociale, interculturalité, justice environnementale), afin de préparer les étudiants à une thèse de doctorat (en arts, lettres et langues - ALL ou en sciences humaines et sociales - SHS) ou afin de les préparer en vue des métiers de la culture (conservation et valorisation du patrimoine, médiation culturelle, par exemple). Il s'agit d'un diplôme de deuxième cycle universitaire, d'une formation d'une durée de deux années. L'enseignement a lieu sur le Campus de Troubiran à Cayenne.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs en matière de connaissances et de compétences à acquérir au cours de la formation forment un ensemble cohérent et sont présentés de manière très détaillée (aussi dans les annexes : notamment dans le guide de l'étudiant). Les objectifs d'apprentissage sont également définis et affichés. L'intitulé correspond aux contenus et aux objectifs de la formation. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont explicités de manière très précise ; suite à une autoréflexion, plusieurs paramètres sont pris en considération. Les poursuites d'études en doctorat – au sein de l'établissement – sont mentionnées dans le rapport ; le nombre de candidats est, par contre, encore assez faible. Le master est inscrit au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), la fiche correspondante est présentée de manière détaillée.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* (CCS) est une mention du département de formation et de recherche (DFR) Arts, Lettres, Langue, Sciences Humaines et Sociales (ALLSHS) de l'Université de Guyane. Au sein de l'établissement, la formation se positionne dans le processus licence-master-doctorat (LMD) et n'entre en concurrence avec aucune autre formation. Le positionnement au sein de la carte régionale et nationale est affiché en vue de la diversité socioculturelle des populations. Le contexte concernant d'autres institutions d'enseignement supérieur n'est pas explicité. Les partenariats académiques (actuels et à venir), en revanche, sont mentionnés.

Sur le plan de la recherche, le master CCS *Société interculturalité* est adossé à deux unités de recherche, qui ont été créés récemment : une équipe d'accueil (EA 7485 : Migration et Interculturalité en Amazonie) et l'UMSR Laboratoire Écologie, Évolution, Interactions des Systèmes Amazoniens (LEEISA). Les enseignants-chercheurs du master travaillent au sein de ces deux équipes. En outre, les étudiants du master profitent d'une coopération pédagogique et scientifique avec des universités dans d'autres pays d'Amérique latine (Suriname, Brésil). Chercheurs et étudiants se réunissent au sein de différents séminaires et lors des journées d'études. Sont recensées également des coopérations et des dispositifs existant à l'étranger, comme le projet 'DYAGA' à Oyapoque au Brésil ; un compte rendu d'une rencontre scientifique dans le cadre de ce projet est fourni dans les annexes. Le rapport ne mentionne pas l'école doctorale de l'université, ce qui est surprenant.

Le master est également en lien avec son environnement socio-économique, mais ce lien pourrait être développé davantage, notamment avec le secteur privé. Le dossier n'est pas exhaustif sur les relations nouées avec le monde économique et social. Les relations paraissent concerner essentiellement des organismes publics : les coopérations avec la Direction des affaires culturelles et la Collectivité territoriale de Guyane sont mis en avant. Des éventuelles interventions de la part des acteurs issus des mondes socio-économiques ou culturels sont explicités. Si les informations fournies ne permettent pas d'apprécier négativement les interactions

de la formation avec l'environnement socio-économique, il serait pertinent de les développer et de les formaliser par conventions pour que cela devienne un véritable point fort de la formation : au-delà des professionnels qui interviennent dans les différents parcours du master, les bénéfices de ces interactions conventionnées seraient plus grands encore pour les étudiants en termes de possibilités de stages notamment.

Les échanges ERASMUS sont évoqués, mais le nombre de mobilités (sortantes et entrantes) reste encore faible. En ce qui concerne les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, l'équipe pédagogique du master veut renforcer des liens avec l'Université fédérale d'Amapa (UNIFAP), notamment avec son master *Études frontalières*, afin de proposer un double diplôme et/ou une mobilité lors de la première année (M1). D'autres projets sont envisagés, entre autres, avec l'université partenaire au Suriname. En ce qui concerne le programme Erasmus+, l'équipe est en train d'approfondir un certain nombre d'échanges, aussi en vue de possibles codirections des mémoires.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation, précisée et lisible, est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Elle repose sur quatre semestres et propose deux parcours spécifiques, avec une spécialisation progressive affirmée. Des étudiants étudient pour un semestre ou un an en Europe afin de gagner des expériences dans le domaine de l'interculturalité et afin de perfectionner leurs compétences linguistiques. Le master se fonde sur un tronc commun (cf. fiche RNCP pour les compétences), dont les enseignements sont précisés dans le guide de l'étudiant. Ainsi, les étudiants peuvent se spécialiser et découvrir le monde professionnel ainsi que le monde de la recherche. Lors du quatrième semestre, les étudiants font un stage de deux mois (minimum) dans une association, une institution culturelle ou un laboratoire de recherche, aussi à l'étranger. Également, lors du quatrième semestre, les étudiants préparent leur mémoire professionnel ou de recherche.
Il est possible de poursuivre ses études en doctorat au sein de la structure ; pour l'instant, selon le rapport, un étudiant a préparé (dans la continuité de son mémoire) et soutenu sa thèse.

Quant à l'adaptation de la structure de la formation aux différents profils étudiants, il est mentionné que des documents de cours sont mis en ligne et qu'ainsi, une plateforme numérique est utilisée. Un nombre important d'étudiants est admis par le biais de la validation des acquis professionnels VAP. Des étudiants avec contraintes particulières et en situation de handicap peuvent être accueillis. En outre, les heures de cours sont adaptées aux étudiants qui travaillent ; les cours ont lieu entre 16 heures et 20 heures. Afin d'améliorer l'offre, l'équipe pédagogique souhaite développer un programme de cours à distance, aussi pour attirer plus d'étudiants habitant en métropole.

L'approche par compétences est présentée de manière détaillée, les blocs de compétences sont clairement définis dans la maquette. La notion de l'interdisciplinarité est mise en avant tout au long de la formation et différentes techniques pédagogiques sont appliquées. Sur le plan de la recherche, les étudiants sont très bien préparés et suivis dès le premier semestre : ateliers, cours spécifiques, stages au sein de différentes structures de recherche, séminaires. Quant à l'acquisition de compétences transversales importantes en vue de l'insertion professionnelle, des modules spécifiques sont proposés aux étudiants, modules dans lesquels des intervenants extérieurs du réseau local participent ; il s'agit d'intervenants qui travaillent dans des structures, dans lesquelles les étudiants peuvent aussi effectuer leur stage. En ce qui concerne la préparation à l'international, la pratique des langues vivantes est mise en avant. À côté des langues de spécialité comme l'anglais ou le portugais, des langues régionales peuvent être étudiés lors de la première année. Il existe un programme de 'Collaborative Online International Learning' avec des collègues à New York, ainsi que de cours en visioconférence ; des programmes similaires sont prévus avec des collègues brésiliens. Des intervenants d'autres universités viennent enseigner au sein de différents modules. Les outils numériques sont utilisés par les enseignants, l'équipe souhaite développer cet aspect.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et sa composition est équilibrée entre les différents statuts (professeur des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés, ingénieurs d'études CNRS). Le nombre d'intervenants extérieurs est suffisant, leurs niveaux de compétence et de responsabilité sont précisés et sont cohérents avec la formation et les enseignements dispensés. Au total, l'équipe est composée de 18 enseignants-chercheurs et enseignants, de 9 professionnels de la culture et du patrimoine. Une liste détaillée concernant l'équipe est affichée.

Le dossier est précis sur la structure de la maquette, qui est équilibrée entre les volumes horaires et les crédits ECTS (*european credit transfer system*) associés.

Un conseil de perfectionnement est mis en place. Sa composition respecte les attendus : les étudiants sont représentés, ainsi que des membres extérieurs et un membre du personnel administratif. La démarche d'amélioration continue implique donc l'ensemble des parties.

Le guide de l'étudiant précise les modalités de contrôle des connaissances, qui sont respectées lors des délibérations de jury. Le guide de l'étudiant donne des précisions à ce sujet (crédits ECTS, compensations).

Dispositif d'assurance qualité

En ce qui concerne les flux d'étudiants, un tableau des effectifs est fourni dans les annexes et montre une baisse des inscrits. Il y a moins d'étudiants inscrits en 2019-2020, par rapport aux années précédentes (2017-2018, 2018-2019) ; mais ces étudiants sont – selon le rapport – plus engagés qu'avant. Le nombre d'inscrits et le taux de réussite est détaillé avec l'application APPS. Ce sont avant tout les étudiants déjà insérés dans la vie professionnelle qui ont abandonné leurs études. Quant aux conditions d'admission, le rapport donne des liens vers le site internet de l'université. Il existe une commission pédagogique qui examine les candidatures des étudiants (M1 et M2). Ce sont, en général, avant tout des professionnels (enseignement, santé, travail social) qui sont attirés par le master, moins les étudiants de licence du même établissement (les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation - INSPE semblent être plus attractifs). Ceci donne suite à une autoréflexion dans le rapport (concurrence, p. ex.). Lors des conseils de perfectionnement, les résultats concernant la réussite des étudiants sont rendus publics. Il n'y a pas de précisions dans le rapport en ce qui concerne l'avenir des diplômés. Ceci est justifié par l'absence d'observatoire de la vie étudiante. De même, il n'y a pas d'enquêtes auprès des diplômés afin de recenser leur situation actuelle.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est en baisse, mais peut être amélioré, aussi grâce à l'auto-évaluation. Il y a une diversité quant au recrutement. Le taux de diplômés en emploi ne peut pas être apprécié car il manque des chiffres. Il en est de même pour la durée moyenne de recherche d'emploi. Sur ce point, le dossier est lacunaire.

Le taux de diplômés en poursuite d'études est plutôt faible, en revanche, les thèses et projets de thèses sont en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Nombre important de partenariats pédagogiques et scientifiques (actuels et à venir).
- Grand potentiel et activités de recherche en master (cours, séminaires, etc.).
- Développement du numérique.
- Approche par compétences engagée.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité : peu d'étudiants continuent en master après la licence (dans le même établissement).
- Difficultés de la part des étudiants de terminer le semestre 4 dans le temps prévu.
- Manque de chiffres (durée moyenne de recherche d'emploi, insertion professionnelle).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Civilisations, cultures et sociétés,* spécialité *Sociétés et interculturalité* propose une formation très cohérente au niveau de ses contenus. L'approche par compétences est bien ancrée dans la formation et des dispositifs numériques permettent de faire face à l'avenir. Le nombre de partenariats pédagogiques et scientifiques est important et très varié. Une grande importance est accordée à l'aspect recherche. Il conviendrait, en revanche, de réfléchir à des structures concrètes qui permettent à un nombre plus important d'étudiants de poursuivre leurs études en doctorat. Il faudrait aussi trouver des solutions en vue des recrutements parmi les étudiants de licence dans le même établissement : rendre la formation plus attractive envers la

concurrence, mettre en avant sa spécificité. Aussi, faudrait-il penser à mener des recherches auprès des diplômés, afin de mieux cerner les types d'emploi, la durée moyenne de recherche d'emploi et l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Université de Guyane

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* (EEM) de l'Université de Guyane est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectif principal de former des futurs cadres à l'analyse du développement des marchés économiques et financiers dans un environnement industriel et de gestion financière. A la sortie des deux années de master, les étudiants peuvent prétendre à des postes de chargé de mission ou de gestionnaire de clientèle d'entreprises, de banques ou d'assurances. La formation, délivrée uniquement en présentiel, comprend une première année en tronc commun puis trois parcours différenciés en deuxième année : *Management et financement du développement durable* (MFDD), *Banque et ingénierie financière* (BIF) et *Comptabilité et finance d'entreprise* (CFE). Les enseignements ont lieu sur le campus Troubiran de l'Université de Guyane.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. En revanche, aucune information relative aux voies d'accès au master n'est disponible, ce qui est regrettable. Pour chacun des trois parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues pour l'exercice du métier de chargé de mission ou de gestionnaire de clientèle d'entreprises, de banques ou d'assurances. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont parfaitement décrits et accessibles sur le site de l'université ainsi que dans les services d'information et d'orientation. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est bien renseignée en annexe et soutient les opportunités que peut offrir la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master EEM est unique au sein de l'Université de Guyane. Par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. En revanche, sa position sur le plan local ou vis-à-vis de la métropole n'est pas documentée. Les partenariats académiques ne sont pas explicités clairement, de sorte qu'il est difficile de connaître leur contenu et même de s'assurer de leur existence. Le master est adossé au laboratoire MINEA (Migration et Interculturalité en Amazonie). Son équipe de recherche, le BETA EMADD BIO (Bureau d'Études Thématiques Appliquées en Économie Management Droit du Développement et de la Biodiversité), favorise la mise en place de manifestations scientifiques auxquelles les étudiants sont pleinement intégrés et participent. Les enseignants-chercheurs issus des sections 05 et 06 proviennent essentiellement d'universités de la métropole (Panthéon Sorbonne et Montpellier). Rien n'est évoqué au sujet d'un quelconque lien avec l'école doctorale, ce qui n'est pas inhabituel. Des liens existent avec les milieux socio-économiques mais leur description trop succincte ne permet pas d'évaluer la teneur de ces liens. En outre, si les liens avec la Banque de France, l'INSEE, l'Agence française de développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane et les cabinets d'audit et d'experts-comptables sont logiquement proposés pour les parcours, ceux avec le Centre Spatial ou encore la SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) semblent moins évidents. Il semble que des professionnels interviennent dans la formation, mais aucune donnée ne permet de connaître la proportion d'enseignements effectués par ces derniers, ce qui est fort regrettable. Aucun dispositif particulier ne favorise la mobilité des étudiants. Une mobilité entrante est accessible pour les enseignants provenant de la métropole et qui dispensent des cours dans le master. Ce flux entrant/sortant est étrangement faible alors que l'Université de Guyane bénéficie d'un positionnement régional particulièrement propice à une mobilité nationale et internationale.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est relativement lisible sur les quatre semestres avec une spécialisation progressive au cours des deux années. La première année comprend un tronc commun avec des enseignements représentant l'ossature du diplôme sur les champs scientifiques de l'économie et de la gestion. Il est regrettable

qu'aucune information détaillée sur cette première année avec son articulation d'unités d'enseignement (UE) dans le tronc commun ne soit disponible. La seconde année est marquée par une spécialisation et propose trois parcours : le parcours *Management et financement du développement durable*, le parcours *Banque et ingénierie financière* et le parcours *Comptabilité finance d'entreprise*. On ne sait en revanche pas le niveau d'implication des professionnels dans les enseignements sur ces deux derniers semestres par rapport à la première année. Le master n'offre pas la possibilité aux étudiants de suivre la formation à distance mais ce dispositif est à l'étude, particulièrement pour les étudiants natifs de Guyane qui sont éloignés, ainsi que pour ceux provenant des Antilles françaises par exemple, d'Haïti et d'Afrique francophone. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques mais peu explicités. Le processus de validation des acquis de l'expérience est décrit sans détail du nombre de dossiers évalués par an. Rien n'est évoqué au sujet de l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.), ce qui pose question sur la qualité de la structure d'accueil. La professionnalisation est présente avec un stage obligatoire de 3 ou 5 mois, l'information n'étant pas toujours cohérente, en deuxième année suivi d'un mémoire professionnel. Le suivi ainsi que les modalités d'évaluation des stages sont bien décrits et pertinents. Les blocs de compétence ainsi que les unités d'enseignement (UE) sont bien décrits et cohérents par rapport aux exigences du diplôme, notamment sur les disciplines économiques et de gestion. La recherche est également présente dans la formation à travers la lecture et l'écriture d'articles scientifiques, ce qui ne laisse aucun doute quant à la place importante donnée à un parcours doctoral après le master. On ignore cependant quel niveau est proposé à ces étudiants de master quant à l'écriture d'articles, dont l'exercice relève d'une méthode de travail particulièrement rigoureuse. L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours ; une plateforme collaborative internationale est à l'essai, il s'agit du COIL (Collaborative Online International Learning) proposé par le Center of Economics Applied of New York. La formation et ses enseignants sont en capacité de détecter les plagiats, en insistant notamment sur le respect des droits d'auteur.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique s'articule essentiellement autour d'enseignants-chercheurs titulaires et de docteurs. Mais elle souffre d'un fort sous-encadrement en intervenants extérieurs. La part de volume d'heures d'intervention et d'effectif n'est à ce titre pas lisible. Le volume d'heures HeTD est incohérent par rapport au volume global de la maquette selon les sources, ce qui crée une confusion dans la répartition du programme entre les universitaires et les professionnels. Les responsabilités pédagogiques sont correctement décrites. La structure de l'encadrement pédagogique a vécu une refonte depuis 2016 assurant des réunions d'harmonisation nombreuses. Le conseil de perfectionnement est absent du dispositif et remplacé par des entretiens individuels pour des motifs inexpliqués. Il y a donc une absence de comptes rendus ce qui rend impossible l'appréciation du rôle des étudiants et des personnalités extérieures impliquées dans le diplôme. Les modalités de contrôle des connaissances apparaissent dans le guide de l'étudiant mais ne sont nullement précisées dans le document, et il en est de même pour les modalités de fonctionnement du jury. Le supplément au diplôme n'est pas fourni et les modalités du suivi des compétences ne sont pas renseignées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants entrants/sortants sont très timidement évoqués dans le document, et aucune explication n'est donnée sur les modalités de recrutement des étudiants. Aucune donnée ne permet d'évaluer l'attractivité de la formation. Le taux d'insertion professionnelle évoqué est de 100%, mais les tableaux d'analyse manquent pour vérifier ce ratio inscrit dans le document. En outre, aucune analyse des données n'est possible quant au taux de placement des étudiants à 6 mois,18 mois ou encore 30 mois et l'observatoire de la vie étudiante n'est pas accessible. Par ailleurs, hormis l'évolution des effectifs sur les quatre dernières années révélant un plateau de recrutement d'étudiants en formation initiale à 55 étudiants en première année (M1), il n'est pas expliqué les raisons d'un faible taux d'admission en seconde année (M2) depuis le M1 de 2016 à 2019 (50 % d'admis en M2 seulement sur cette période et 63 % sur l'année 2019/2020). La procédure d'admission est connue via le site internet de l'Université de Guyane mais aucune information n'est disponible concernant les modalités de recrutement des candidats et la constitution des jurys d'admission. Les critères de sélection à l'entrée en M1 ne sont pas renseignés non plus. L'évaluation des enseignements par les étudiants est décrite de manière très imprécise. Des enquêtes d'évaluation sont effectuées directement auprès des étudiants mais le document ne mentionne nullement de quelle manière sont pratiqués ces sondages et sur la base de quels critères, car aucun document n'est annexé sur ce point. Les réunions annuelles du conseil de perfectionnement n'existent pas dans le diplôme. Elles sont remplacées par des observations qui sont remontées au fil de l'eau dans le « conseil de la filière » dont le terme mériterait d'être clarifié.

Résultats constatés

Le master semble avoir un taux de réussite et d'insertion professionnelle excellent, mais étant données les informations disponibles, il est impossible d'apprécier la qualité des débouchés, et notamment de savoir s'ils

sont cohérents avec le domaine et le niveau du diplôme. De plus, la qualité de la sélectivité en entrée de master n'est pas mesurable car le taux de pression n'est pas connu. L'origine des étudiants n'est manifestement pas connue des responsables car rien n'est indiqué à ce sujet dans le dossier. Les effectifs sont importants et stables en M1 depuis trois ans. En moyenne 55 étudiants en première année. Cependant, le taux d'abandon en sortie de M1 est assez élevé (de 20 % à 38 % sur les dernières années ; les données chiffrées sont cependant différentes selon les documents fournis, ce qui marque une confusion dans les ratios). Cet abandon important n'est expliqué nulle part et interroge sur ses causes. Le suivi des diplômés est inaccessible en raison de l'absence de l'observatoire de la vie étudiante. Une enquête a malgré tout été réalisée mais le taux de réponse est très faible, environ 10 %, ce qui ne permet pas d'analyser plus avant le placement des étudiants dans le monde professionnel. A ce titre, il est dommage qu'aucune donnée ne soit fournie en ce qui concerne le type de contrat et le niveau d'emploi. Quelques étudiants poursuivent en doctorat (2 en moyenne par an). Ce faible ratio de doctorants surprend dans la mesure où la formation mise beaucoup sur l'accompagnement à la recherche académique durant les deux années de master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un taux de réussite excellent.
- Un accompagnement à la recherche et liens étroits avec le laboratoire d'adossement des enseignants-chercheurs de la formation.

Principaux points faibles :

- Des données et/ou analyses manquantes sur les taux d'insertion professionnelle et leur nature, sur les taux de réussite au diplôme, d'attractivité, de sélectivité en entrée de master et d'abandon en sortie de M1 et sur la répartition des enseignements entre universitaires et professionnels.
- L'absence de conseil de perfectionnement pour des motifs inconnus.
- Une absence de dispositifs favorisant la mobilité étudiante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* de l'Université de Guyane est une formation avec un excellent taux de réussite, mais dont il est difficile d'apprécier la qualité en termes d'insertion professionnelle. Il conviendrait de formaliser les liens avec le monde socio-économique et d'étoffer l'équipe pédagogique en intervenants extérieurs en ayant accès à leurs qualifications et expériences. La formation gagnerait en qualité en renforçant l'approche par compétences, ce qui lui permettrait d'accéder à la certification professionnelle et donc de développer la formation continue. Pour améliorer le pilotage de la formation, il s'agit d'impliquer les étudiants et les professionnels dans le pilotage en mettant en place un dispositif rigoureux de conseil de perfectionnement qui doit impérativement prendre la place des actuels entretiens individuels. Plus globalement, la formation devrait pouvoir se doter de données chiffrées détaillées et robustes permettant de maîtriser les flux des étudiants entrants/sortants, leur origine, leur suivi d'une année à l'autre et et leurs perspectives professionnelles à court ou moyen terme.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissements

Université de Guyane
Université de Montpellier

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* (JPP), parcours *Droit des contentieux* de l'Université de Guyane est une formation en deux ans, co-accréditée avec l'Université de Montpellier, ayant comme objectif de former des juristes ayant un haut niveau de compétences dans les matières contentieuses. La co-accréditation entraîne une coresponsabilité du master, avec un responsable spécifique de ce dernier pour le site guyanais. Cette formation de master s'est développée dans le contexte de la mise en œuvre récente d'une université de plein exercice en Guyane, et ce à l'initiative du corps professoral et du monde socio-économique local. Le master JPP est délivré en présentiel et uniquement en formation initiale sur le site de l'Université de Guyane. Le volume horaire total du master JPP est de 934 heures (516 heures en première année de master (M1) et 418 heures en seconde année (M2)), hors période de stage au cours de la deuxième année. Les enseignements y sont, de manière très traditionnelle, de plus en plus spécialisés entre la première année et la deuxième année de master.

Analyse

Finalité de la formation

La cohérence de la formation est bien réelle, cette dernière étant dans la poursuite des études initiées au cours des trois années de licence de Droit. Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences de la formation sont clairement affichés et connus des étudiants, notamment dans le cadre de réunions réalisées par l'équipe pédagogique, mais aussi grâce au site internet dédié, au livret du master présent sur le site de l'université, et au moyen de fiches réalisées par la Direction de l'orientation des stages de l'insertion professionnelle (DOSIP) de l'Université de Guyane. L'intitulé et le contenu de la formation sont cohérents et compréhensibles par les étudiants comme par les tiers. Rien n'est indiqué quant à un éventuel supplément au diplôme qui préciserait les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont connus des étudiants, notamment par des communications faites par les enseignants ou encore par la mise à disposition de la fiche répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) relative au diplôme, et ces débouchés sont en parfaite adéquation avec les enseignements proposés. Ces derniers portent, en première année de master, sur des disciplines classiques de droit privé (régime matrimoniaux, successions, droit pénal spécial, droit commercial ou encore procédure civile), avant d'être spécialisés sur le contentieux et les matières purement procédurales en M2 (procédures civile, pénale et européenne, voies d'exécution, MARL, etc.). Il en est de même pour la poursuite des études au sein de l'établissement, la fiche réalisée par la DOSIP présentant la poursuite d'études en doctorat au sein de l'université, et ce même si les premières promotions ne semblent pas intéressées par cette poursuite d'études. Si le master JPP prépare bien à l'insertion professionnelle et qu'il est bien fait mention de la fiche RNCP, rien n'est mentionné concernant précisément la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le master JPP de l'Université de Guyane offre, au sein des autres masters proposés par l'université et au sein du département des Sciences juridiques et économiques (SJE), la possibilité pour l'étudiant tout juste diplômé d'une licence de droit ou en reprise d'études de continuer ses études dans un cadre le préparant à l'insertion professionnelle, soit directement dans le secteur privé, soit par le biais de concours. Il ouvre aussi à la poursuite d'études, comme indiqué ci-avant, soit par l'entrée en doctorat, soit par la réalisation d'un autre master à l'issue du master JPP. Le master JPP s'inscrit facilement dans le cadre régional guyanais et dans un partenariat maintenu avec les enseignants-chercheurs de l'Université des Antilles, et la co-accréditation avec l'Université de Montpellier lui permet aussi de s'inscrire dans l'environnement national et international, d'autant plus que des enseignants métropolitains, de l'Université de Bordeaux ou de Pau-et-des-Pays-de-l'Adour, mais aussi européens (Université de Porto), participent aux enseignements dispensés au sein du master JPP. Le master JPP, par sa co-accréditation avec l'Université de Montpellier, est adossé au Centre de recherche en droit privé de Montpellier, mais trouve aussi, localement, un appui au sein de l'équipe d'accueil Migration, Interculturalité et Éducation en Amazonie (MINEA) de l'Université de Guyane. Des juristes ont intégré l'équipe MINEA, et des

chercheurs de cette équipe enseignent tant en première qu'en deuxième année du master JPP. Si l'on comprend que des thématiques de recherche de l'équipe MINEA peuvent intéresser les étudiants du master JPP (exemple du rôle de l'organisation et du fonctionnement des institutions judiciaires dans la protection et l'affermissement de la démocratie dans le monde amazonien), rien ne transparaît concrètement quant à l'inscription du master JPP dans la politique de recherche de l'établissement. La participation de professionnels issus du monde socio-économique au sein du master JPP (avocats, magistrats, etc.) favorise l'articulation entre la formation et les débouchés professionnels, tout comme les liens tangibles avec le monde socio-économique. Les juridictions, qu'elles soient administratives ou judiciaires, tout comme le barreau ou encore les notaires, accompagnent et soutiennent les étudiants du master JPP (stages, contrats divers, etc.). De plus, une convention existe entre l'Université de Guyane et l'École nationale des greffes, et un renouvellement d'une convention existant en 2014 entre ladite université et l'École nationale de la magistrature est en cours de réflexion. Sur le plan international, les étudiants du master JPP bénéficient, grâce à la mise en place du système des crédits ECTS et au dispositif ERASMUS, de la possibilité d'effectuer des semestres d'études dans des universités de l'Union européenne. Toutefois, si cette possibilité est offerte aux étudiants, il semble qu'ils ne soient pas enclins à s'en saisir. La direction du master JPP réfléchit à un partenariat avec l'Université de l'État de Saint-Paul (Brésil). La formation du master JPP n'est pas mise en œuvre à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master JPP, parcours *Droit des contentieux*, est très lisible. Elle s'appuie notamment sur les enseignements traditionnels de ce type de master, mais aussi sur des compétences transversales à acquérir, ainsi que sur des modalités pédagogiques variées, incluant notamment l'utilisation des outils numériques. La formation est conçue en quatre semestres et met en œuvre, comme susmentionné, le système des crédits ECTS. Elle est constituée en cohérence avec la fiche RNCP mais ne semble pas mettre en œuvre les blocs de compétence et donc l'approche dite « par compétences ». Le master JPP est ouvert uniquement en formation initiale, en présentiel sur le site guyanais. Une réflexion est fortement avancée quant à la mise en place de la formation en alternance pour ce master, notamment avec un partenariat avec la cour d'appel de Cayenne.

La formation tient compte des différents profils d'étudiants : étudiants porteurs de handicap, étudiants salariés et autres. Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE). La formation est définie suivant un référentiel de compétences qui est celui de la fiche RNCP afférente, mais elle n'est pas clairement définie en « blocs de compétences ». Les étudiants du master JPP ne bénéficient pas d'un portefeuille de compétences ou d'un outil similaire, mais peuvent néanmoins tirer profit des fiches d'évaluation relatives à leurs stages afin de réaliser, par eux-mêmes, ce portefeuille.

Le master JPP, outre des cours dispensés de manière traditionnelle, permet à l'étudiant de réaliser un stage professionnel au cours de sa deuxième année de master, ce qui est, en soi, une diversification importante des modalités d'apprentissage des compétences. Par ailleurs, le master JPP met aussi en œuvre des pédagogies variées comme des exposés individuels, des débats ou encore des jeux de rôle. L'interdisciplinarité, cependant, semble absente du programme des deux années de master. Les projets et stages sont, comme indiqués ci-avant, parfaitement intégrés dans le cursus du master JPP de l'université de Guyane, et ce stage, comme les modalités pédagogiques utilisées, permettent de développer l'autonomie et les dispositions collaboratives de l'étudiant. Ce dernier pourra intégrer le monde professionnel à l'issue de son master ou continuer ses études (autres masters, concours, etc) ou continuer des activités de recherche en doctorat. S'il est possible, dans le cadre d'une option du deuxième semestre de première année de master, d'opter pour la réalisation d'un stage et d'un mémoire, rien n'apparaît clairement sur l'existence de formations spécifiquement dédiées à la recherche et sur la connaissance du monde de la recherche (acteurs, enjeux, méthodes, valorisation) dès la première année du master JPP. Le master JPP ne comporte pas de modules spécifiquement dédiés à la connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise, même si la présence, dans le corps professoral, d'enseignants professionnels et d'intervenants du monde socio-économique permet à l'étudiant d'avoir une connaissance de cet environnement. La formation comporte un stage optionnel en première année et un stage obligatoire de trois mois en deuxième année qui constituent des modalités pédagogiques essentielles de la formation. Les étudiants peuvent d'ailleurs être accompagnés, dans le cadre de ces stages, par la DOSIP et par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Les étudiants du master JPP suivent des cours de langue mais non des cours disciplinaires en langue étrangère. L'Université de Guyane projette de mettre en place des certifications linguistiques que pourront passer les étudiants du master JPP. Les étudiants sont informés des possibilités de mobilité internationale (notamment ERASMUS avec des partenariats existant entre l'Université de Guyane et la *Frei Universität* de Berlin, l'Université de Bielefeld ou encore l'Université de Cadix).
Hors période de crise sanitaire, la formation n'accorde pas de place spécifique au numérique dans les enseignements. En 2019, un examen portant sur la rédaction d'un jugement a été réalisé sur poste informatique, mais en dehors de ce cas particulier et des contraintes liées à une situation ponctuelle qui impose la

dématérialisation des enseignements, rien n'apparaît quant à la place du numérique dans le master. L'accès au numérique pour les étudiants, tout comme les moyens matériels dont bénéficie le master (nombre de postes informatiques, etc.), semblent être un frein pour cela. Les étudiants sont sensibilisés régulièrement à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre d'enseignements disciplinaires, mais il n'existe pas d'enseignements spécifiquement dédiés à cela. Les directeurs de mémoire, tout comme les tuteurs de stage, veillent au respect de cette intégrité scientifique. De plus, un logiciel anti-plagiat est mis à la disposition du corps enseignant par l'Université de Guyane.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, la part entre enseignants-chercheurs et professionnels étant à peu près équivalente. Cela entraîne une bonne adaptation de la formation aux débouchés professionnels. L'équipe pédagogique est présentée aux étudiants lors de la réunion de rentrée, et les étudiants ont également connaissance du nom de leurs enseignants par leur emploi du temps numérique. La présence d'un grand nombre de professionnels dans l'équipe pédagogique favorise inévitablement la corrélation entre le master JPP et la finalité de celui-ci, mais aussi la notion de compétences à acquérir par l'étudiant, au-delà de la pédagogie dite « de l'approche par compétences ». La liste de l'équipe pédagogique est contrôlée par le responsable de formation, sous le contrôle du conseil du département SJE, puis transmise à l'Université de Montpellier. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont clairement définis, notamment par le fait que le master soit co-accrédité et que le responsable guyanais soit en lien régulier tant avec l'Université de Montpellier qu'avec l'équipe pédagogique du master JPP parcours *Droit des contentieux* en Guyane. Le master JPP est doté d'une cellule pédagogique qui s'occupe tant des inscriptions des étudiants que des emplois du temps et de la partie administrative des examens, jurys et diplômes. La formation se déroule dans les locaux du département SJE et peut avoir accès, dans le cadre d'une mutualisation de moyens de l'université, à des salles informatiques. Les étudiants ont aussi accès à toutes les ressources de la Bibliothèque universitaire avec laquelle des liens sont régulièrement entretenus.

Si un conseil de perfectionnement était prévu en 2017-2018, il n'a pas été tenu. Il semble que des difficultés d'ordre matériel, notamment la distance entre Montpellier et la Guyane, soient un frein pour la tenue d'un conseil de perfectionnement commun. En outre, rien n'apparaît sur la tenue de concertations et réunions officielles de l'équipe pédagogique (documents divers, compte-rendu, ordre du jour, etc.). La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants du master JPP, que cela soit par le livret du master diffusé aux étudiants ou par les affichages des arrêtés présidentiels de l'université. Il en est de même pour les modalités de contrôle de connaissance, les règles d'attribution des ECTS, et des règles de compensation. A ce jour, aucune certification n'existe bien que certaines, en langues ou en informatique, soient en cours de réflexion. L'engagement étudiant est reconnu dans le cursus du master JPP, notamment par la mise en place d'une dispense d'assiduité ou d'évaluation. Si les évaluations du M1 donnent lieu à une seconde chance, celles du M2 ne respectent pas le principe de la seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis par l'équipe pédagogique de manière quantitative depuis la création du master JPP, mais non qualitativement (étudiants hors académie, boursiers). Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent (commission pédagogique du département SJE pour le M1 et commission *ad hoc* pour le M2), et les refus signifiés dans le cadre de la sélection à l'entrée du M2 sont toujours motivés. L'attractivité du master est mesurée annuellement par l'équipe de pilotage du master au moyen du nombre d'inscrits, du nombre d'abandons et du nombre de diplômés. La réussite des étudiants est connue et prise en compte par l'équipe pédagogique, mais rien n'est mentionné quant à la publication de cette dernière ou à son analyse. La récente mise en place d'un observatoire de la vie étudiante à l'Université de Guyane rend difficile la collecte et la publicité d'informations quant au devenir des diplômés du master JPP. Toutefois, les responsables pédagogiques ont mené, d'eux-mêmes, une enquête à cette fin et ont conclu à une excellente insertion professionnelle des étudiants. En effet, sur les 21 diplômés de 2019, 16 ont trouvé un emploi (76,19 %), 4 sont en poursuite d'études, en master ou en IEJ (19,05 %), et un seul n'avait pas trouvé de travail en avril 2020. L'absence de réalisation d'un conseil de perfectionnement commun entre l'Université de Montpellier et l'Université de Guyane empêche, malgré l'attention particulière que portent les responsables de formation à l'amélioration continue du master JPP parcours *Droit des contentieux*, d'avoir des éléments sur les processus d'amélioration et d'évaluation interne.

Résultats constatés

Comme pour la plupart des masters de droit, les effectifs du master JPP parcours *Droit des contentieux* de l'Université de Guyane varient entre 30 et 40 étudiants pour les deux années de master (avec une baisse exceptionnelle de 56,3 % en M2 en 2019-2020 qui s'explique par un vivier d'étudiants amoindri l'année précédente en M1), ce qui démontre une attractivité tout à fait louable. Malgré le faible recul que l'on peut

avoir sur ce master, on ne peut qu'observer que le taux de réussite est excellent et que le taux d'insertion, malgré la jeunesse du master, est tout aussi remarquable.

Conclusion

Principaux points forts :

- Fort dynamisme et excellents liens avec le monde socio-économique pour un jeune master.
- Excellente adéquation entre la formation, les enseignements et les débouchés recherchés.
- Excellente insertion professionnelle des étudiants.

Principaux points faibles :

- Partenariats internationaux à développer, tant pour la mobilité internationale des étudiants que pour les enseignants.
- Faible interdisciplinarité.

Analyse des perspectives et recommandations :

Aucune perspective n'a été formulée dans le dossier d'autoévaluation pour le master JPP parcours *Droit des contentieux* de l'Université de Guyane. Cependant, le master JPP est une formation dynamique et démontrant une forte attractivité et une insertion professionnelle des étudiants tout à fait satisfaisante. Dans la mesure où il s'agit d'une formation récente, une réflexion peut être poursuivie pour améliorer encore certains points, dont l'ouverture sur l'international et l'interdisciplinarité notamment par l'introduction de cours de théorie du droit, d'éthique, d'introduction à la recherche en première année, etc.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement

Université de Guyane

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Encadrement éducatif* (EE) de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Guyane, composante de l'Université de Guyane, est une formation professionnalisante en deux ans. La mention propose un seul parcours de formation, celui de conseiller principal d'éducation (CPE) dont l'objectif est double : préparer les étudiants au concours de la fonction publique de CPE et acquérir les compétences professionnelles nécessaires à ce métier. Le master, dont la maquette est adossée au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013), offre un total de 658 heures d'enseignement dispensées en présentiel ainsi que plusieurs semaines de stages en pratique accompagnée ou en responsabilité en alternance aussi bien en première année (M1) qu'en seconde année (M2).

Analyse

Finalité de la formation

Le master répond aux besoins de formation des personnels d'encadrement de l'académie de Guyane qui est déficitaire en personnels titulaires et compte, en outre, 26 % de CPE contractuels. Les objectifs de la formation, clairement définis, affichés et communiqués aux étudiants, sont à la fois de préparer aux épreuves du concours de recrutement et aux compétences professionnelles du métier de CPE.

Les compétences à acquérir, adossées au référentiel métier (2013), sont clairement identifiées dans la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) mais ne semblent pas être communiquées aux étudiants via d'autres supports. Le dossier ne mentionne pas non plus de livret ou guide des études à destination des étudiants détaillant les contenus de formation, les connaissances et compétences à acquérir, ce qui est regrettable.
Les intitulés des unités d'enseignement (UE) permettent cependant une compréhension des objectifs de chaque UE assez aisée pour l'ensemble des parties prenantes et semblent indiquer que la formation proposée est bien en adéquation avec les objectifs visés. Il n'existe pas de supplément au diplôme.

Les débouchés de la formation sont clairement indiqués dans la plaquette d'information et les fiches Architecture de l'offre de formation (AOF) et RNCP, et en adéquation avec les enseignements. Les étudiants admis au concours pourront devenir CPE titulaires et les non admis, titulaires d'un M1 ou ayant validé le master, pourront être contractuels. D'autres débouchés sont proposés et travaillés pendant la formation, ce qui est un point fort pour ce type de master n'offrant bien souvent que très peu d'autres débouchés que celui de CPE.
La formation est cohérente avec la fiche RNCP. Le dossier n'indique pas si celle-ci est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La formation MEEF EE de l'Université de Guyane répond à un besoin local fort de formation des personnels d'encadrement dans une académie très déficitaire en titulaires. Elle affiche ainsi un partenariat fort avec l'académie de Guyane. Le master est également bien intégré dans l'offre globale de formation de l'établissement et affiche clairement des passerelles entrantes et sortantes avec certaines autres formations. Le dossier n'indique pas la place de la formation au niveau régional ou national ce qui est à regretter.

Le master MEEF EE est affilié à l'unité de recherche *Migration, interculturalité et éducation en Amazonie* (MINEA) créée en 2017 et intègre, d'après le dossier, plusieurs enseignants-chercheurs (EC) intervenant pour un volume d'environ 60 % des heures de formation, ce qui est assez élevé pour un master de ce type (les données diffèrent selon les documents pris en compte). La formation à et par la recherche a une place importante dans ce master. Le dossier n'indique cependant pas de liens avec une école doctorale et il n'est pas précisé si les étudiants MEEF peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

La formation n'affiche pas d'autres partenaires en dehors du rectorat, ce qui est dommageable pour une formation professionnalisante qui affiche pourtant d'autres débouchés que celui de CPE. Le master n'a pas non plus de partenariats avec des établissements étrangers. Seul le projet d'échange avec des étudiants de la Haute école pédagogique de Béjune a été initié mais n'a pas pu aboutir.

Organisation pédagogique de la formation

La formation MEEF EE est conçue classiquement en quatre semestres et met en œuvre le système des crédits ECTS. Elle propose, selon la maquette, 434 heures en M1 et 224 heures en M2 soit un total de 658 heures, ce qui est un volume de formation assez faible pour ce type de master. Notons que les volumes de formation indiqués dans la fiche AOF sont quelque peu différents, ce qui interroge sur la fiabilité des informations fournies. La formation intègre également un tronc commun mutualisé avec les autres masters MEEF permettant l'acquisition d'une culture commune. Le master n'est cependant pas intégré dans un cursus master – doctorat.

Le M1 MEEF EE a la particularité de donner aux étudiants le choix de faire un stage en alternance à tiers temps rémunéré ou un stage de pratique accompagnée, ce qui est une vraie plus-value pour ce type de master. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. Elle n'est proposée qu'en présentiel mais le dossier indique que les modalités d'enseignement à distance, expérimentées pendant la crise sanitaire, pourraient devenir pérennes. Une réflexion devra alors s'engager pour s'assurer de l'adéquation de ces modalités avec les objectifs de formation.

Si la formation est bien adossée au référentiel de compétence métier (2013), les maquettes ne font pas directement référence aux compétences. Le dossier indique que le M1 est d'ailleurs essentiellement centré sur la préparation au concours et donc sur une formation plus méthodologique, ce qui peut être à déplorer. Seul le livret de stage, que l'étudiant doit lui-même renseigner, comporte une partie sur l'identification des compétences travaillées. Dans le M2, plus professionnalisant, les modalités pédagogiques sont plus diversifiées mais l'approche par compétence n'y est pas non plus déployée. Le dossier n'indique pas d'évolution à venir à ce sujet, ce qui est dommageable.

La démarche scientifique a une place de choix dans la formation comme le montre le *guide d'accompagnement et de rédaction des projets de mémoire* rédigé de façon très pédagogique à l'attention des étudiants. La formation à et par la recherche est dispensée dans le tronc commun dès la première année du master avec une initiation à la méthodologie puis des séminaires thématiques en M2. La nature des séminaires de recherche proposés est détaillée et les thématiques diversifiées. Les mémoires sont adossés aux stages et aux enseignements d'analyse de pratique, ce qui crée un ensemble très cohérent. Il n'existe pas de modalités pédagogiques visant à l'autonomie de l'étudiant et à la conduite de projet, ni de poursuite possible en doctorat.

Comme les textes le préconisent, la formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel dès le M1, durant lequel les étudiants peuvent faire un stage de quatre semaines de pratique accompagnée réparti sur les deux semestres ou bénéficier d'un contrat d'alternance à tiers temps. Les étudiants de M2 admis à un concours d'enseignement sont en stage en alternance en responsabilité et les étudiants non admis font un stage de pratique accompagnée de quatre semaines, ce qui est peu pour ce type de formation. Un livret d'accompagnement des stages est fourni aux étudiants. Cependant, les modalités de stages, les objectifs et l'évaluation des stages y sont présentés de façon beaucoup trop succincte. La formation intègre des enseignements de découverte de l'environnement professionnel qui prépare les étudiants au stage et à leur futur métier. D'autres modules, proposés dans le tronc commun mutualisé avec les autres masters MEEF, participent à la connaissance des divers contextes éducatifs et des publics, ce qui contribue aussi à la préparation au métier et à l'acquisition d'une culture commune. Il n'est cependant pas fait mention de formation permettant de développer l'adaptabilité des étudiants au contexte professionnel et culturel plus spécifiques de la Guyane.

Le master offre une formation en langue durant les trois premiers semestres du master MEEF, mais aucune certification n'est proposée. La formation ne présente pas d'ouverture à l'international.

La formation accorde une place importante au numérique à travers un module spécifique sur le numérique appliqué à la vie scolaire proposé sur les trois premiers trimestres du master. Des salles informatiques sont également mises à disposition des étudiants pour leurs travaux. Le dossier ne mentionne cependant pas de pratiques pédagogiques interactives ni d'environnement numérique de travail qui serait à disposition des enseignants et des étudiants. Une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est dispensée aux étudiants à travers plusieurs modules du master.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC) et de formateurs - CPE de terrains dont certains sont mis à disposition, sur une partie de leur quotité de service, par le rectorat (le nombre précis d'EC et de CPE mis à disposition change selon les documents pris en considération), ce qui est cohérent avec les objectifs de formation. Cependant le dossier indique un turn-over important chez les formateurs-CPE, ce qui peut être dommageable pour la stabilité de la formation et le suivi des étudiants.
Le nom du responsable de parcours et ceux de certains des responsables d'enseignements apparaissent sur les différents supports de communication (plaquette, maquette, comptes-rendus). Cependant, il ne semble pas être mis à disposition des étudiants de liste des enseignants impliqués dans la formation avec leur statut, ni d'organigramme de l'INSPE avec les noms et coordonnées des personnels de direction et des différents services. L'équipe pédagogique n'est ni formée, ni mobilisée à l'approche par compétences mais cela est en réflexion pour la prochaine offre de formation.

Le pilotage de la mention est assuré par un EC. Le dossier ne fait pas mention de l'existence d'un secrétariat ou d'un service de scolarité associé à cette mention. S'il est indiqué que les ressources matérielles et humaines sont suffisantes compte-tenu des effectifs de la formation nous n'avons aucun élément dans le dossier permettant d'évaluer ces ressources (bibliothèque, salles informatiques, etc.).

Des réunions pédagogiques se tiennent régulièrement et donnent lieu à des comptes-rendus. Cependant, le dossier ne précise pas à qui ils sont destinés ou communiqués. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an avec deux représentants étudiants et un représentant du rectorat. La liste des membres et leur qualité n'est pas communiquée. D'après le seul compte-rendu annexé, celui-ci semble servir uniquement à faire état des doléances des étudiants et des réponses apportées, ce qui ne correspond pas au cadrage et aux attentes d'un conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle de connaissances et l'attribution des crédits ECTS sont accessibles aux étudiants via la maquette de formation. Le document « Règlement particulier du contrôle des connaissances et des aptitudes (RPCCA) » explicite clairement les modalités d'évaluations, de compensations et de seconde chance (proposée en M1 mais pas en M2). Cependant, ces informations ne sont pas totalement en adéquation avec les éléments reportés dans le dossier à ce sujet et nous ne savons pas comment elles sont communiquées aux étudiants. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance par le biais de dispenses d'enseignements.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs globaux sont présentés sur les trois dernières années et montrent des fluctuations importantes avec, en particulier, une diminution conséquente sur l'entrée en M2 (passant de 21 en 2017-2018 à 10 étudiants en 2019-2020). Le dossier ne donne pas d'indication sur le recrutement des étudiants ni sur l'attractivité de la formation bien que la possibilité de faire le M1 en alternance soit présentée comme un dispositif ayant permis de fidéliser les effectifs.

Le taux de réussite au master est très bas pour ce type de master (16 % pour 2018-2019 d'après le tableau des effectifs mais les taux sont différents selon les documents pris en référence). Une analyse est proposée dans le dossier mettant en relation ces taux avec le niveau faible des étudiants à l'entrée en M1 et leurs difficultés à répondre aux exigences du mémoire professionnel. Une réflexion est engagée sur la mise en place d'un test de recrutement afin d'assurer un niveau minimum de prérequis mais nous ne savons pas si celui-ci est en place à ce jour. A l'inverse, le taux d'abandon est très élevé pour un master professionnalisant (55 % des M2 pour 2018-2019 d'après le tableau des effectifs), ce qui est mis en relation avec la forte sélectivité du concours et les contraintes économiques des étudiants. Plusieurs pistes de travail sont proposées et semblent être en expérimentation pour tenter d'y remédier. Celles-ci devront faire l'objet d'une évaluation.

Aucun élément n'est présenté concernant le devenir des diplômés rendant impossible l'évaluation de ce point. L'absence d'un processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est également à regretter.

Résultats constatés

L'attractivité du master MEEF EE de l'INSPE de l'Université de Guyane fluctue selon les années en dépit de la mise en place d'un parcours alternant en M1. Les étudiants ayant échoué au concours et/ou au master, très nombreux, tendent à ne pas se réinscrire ni à repasser le concours car cet échec est très souvent compensé par l'obtention d'un contrat proposé par le rectorat. Le dossier ne donne aucune information concernant les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude, ce qui ne permet pas d'apprécier ce point.

Conclusion

Principaux points forts :

- Adéquation entre la formation et le référentiel métier.
- Ouverture vers d'autres débouchés professionnels que le métier de CPE.
- Alternance proposée dès le M1.

Principaux points faibles :

- Pas de partenariats en dehors du rectorat.
- Taux de réussite au master faible et taux d'abandon important.
- Approche par compétence à renforcer.
- Pas d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF EE de l'Université de Guyane tente de répondre au mieux aux besoins de formation des personnels d'encadrement de l'académie de Guyane très déficitaire en titulaires. La formation qui propose d'autres débouchés que ceux de CPE devrait s'attacher à développer de nouveaux partenariats que le seul actuel avec l'académie. La formation gagnerait en qualité en développant davantage l'approche par compétences, ce qui est en projet pour la nouvelle offre de formation. Le processus d'amélioration et d'évaluation interne devrait également être renforcé. Enfin, la mise en place d'un observatoire de la vie étudiante devrait permettre un suivi du devenir des diplômés à différentes échéances.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement

Université de Guyane

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de Guyane propose quatre parcours :

- *Pratique et ingénierie de l'éducation, du travail et de l'action sociale* (PIETAS) ;
- *Ingénierie de la communication et de la médiation scientifique* (ICMS) ;
- *Formation de formateurs et analyse de pratiques* (FFAP) ;
- *Intervention sociale et de développement local* (IDSL) ;

Cette mention se déroule sur deux ans, organisés en quatre semestres pour trois des quatre parcours. Le parcours ICMS se décline seulement sur deux semestres en deuxième année (M2). Elle s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence ou à des professionnels de l'enseignement ou de l'éducation. Les lieux où sont dispensées les formations de chacun des parcours ne sont pas mentionnés. Seule la ville de Cayenne est indiquée.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la mention est précisé mais les objectifs de chaque parcours, pourtant indiqués comme présentés aux étudiants dans chaque livret de parcours, ne sont pas explicités dans le document présenté.

Avec les titres des différents parcours, la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention *Pratiques et ingénierie de la formation*. Cette fiche est connue des concepteurs des parcours. Il n'est pas signalé qu'elle est connue des étudiants et autres parties prenantes de la mention.
Les métiers accessibles sont cités pour l'ensemble de la mention : métiers du travail social, de l'intervention sociale, de la communication et de l'animation scientifique mais les débouchés professionnels ne sont pas précisés pour chaque parcours, bien que, là aussi, affichés dans les livrets étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La recherche est bien représentée dans l'équipe pédagogique avec plusieurs laboratoires de rattachement et de nombreux enseignants chercheurs impliqués dans ces parcours. Des unités de formation à la recherche et par la recherche sont présentes dans chaque parcours et pour certains sur les deux années. Des séminaires de recherche interdisciplinaire en partenariat avec d'autres masters de l'université sont proposés aux étudiants du parcours PIETAS.

Le monde professionnel de l'éducation est bien présent avec le rectorat de Guyane qui met à disposition des personnels enseignants qui participent à cette formation qui accueille des professeurs titulaires en formation continue. Le monde associatif, culturel et social est aussi présent pour la mise en stage des étudiants de la mention et plusieurs entités de ces différentes origines sont cités comme des partenaires privilégiés. Le dossier

manque d'informations sur l'existence et la façon dont se déroulent les interventions de ces partenaires dans les enseignements de la mention.

Une première expérience de mobilité internationale est citée pour une étudiante mais les partenariats avec l'étranger sont encore à développer.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, ou deux semestres pour le parcours ICMS, et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La présence d'un tronc commun de formation à l'ensemble des quatre parcours est la traduction d'un socle de connaissances et de compétences qualifiant la mention.

La présentation du tableau des unités d'enseignement (UE), renseignées par leur intitulé, leur volume horaire et les ECTS délivrés, sous forme d'un seul tableau pour les quatre parcours rend difficile la reconstitution de l'organisation de la formation pour chaque parcours sur deux ans.
Pour le parcours ICMS, le tableau des UE indique bien les unités correspondant aux semestres 3 et 4. C'est la caractéristique d'un parcours « suspendu » avec seulement une deuxième année (M2). Le dossier manque d'informations sur les raisons de ce master sans première année (M1), sur le recrutement des étudiants de ce parcours, sur les passerelles possibles. Dans le parcours ICMS, le semestre 3 présente deux UE qualifiées « tronc commun » (n°1 et n°5 avec un total de 8 ECTS) comme indiqué dans le document général mais ces deux UE ne se retrouvent pas dans les UE du parcours PIETAS, lui-même crédité déjà des UE n°7 à 20, délivrant au total 30 ECTS pour chaque semestre.
Les UE dites de tronc commun suivies par les étudiants du parcours IDSL ne sont pas indiquées. Pour ce parcours, aucune UE n'est indiquée pour le semestre 4. Cela renforce le déséquilibre entre le nombre d'heure en M1 (326 heures) et le nombre d'heures en M2 (190).
Les cours sont dispensés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Les parcours semblent là aussi fonctionner assez différemment : deux fois plus de CM que de TD dans le parcours ICMS, autant de CM que de TD dans le parcours IDSL et une proportion plus habituelle pour les deux autres parcours 1/4 en CM pour 3/4 en TD.

La professionnalisation est bien présente dans les parcours que ce soit au niveau du contenu avec des UE de professionnalisation ou de mises en projets qu'au niveau des stages : un stage sur chacune des deux années pour le parcours PIETAS. Ces stages sont accompagnés par un double encadrement avec un tuteur INSPE et un tuteur « terrain ». Mais la durée des stages dans chaque parcours et leur modalité (alternance, massée, filée, etc.) ne sont pas indiquées.

La formation aux langues vivantes est bien déclinée conformément à la mention de master dans chacun des parcours, avec des UE Langues vivantes sur les deux années. Ces UE associent langues vivantes et usages du numériques avec environ 10 % de la durée pour chacun des parcours. Cela laisse, somme toute, peu de place aux usages du numériques dans l'ingénierie de formation.
L'approche par compétences est citée pour la conception des maquettes mais les intitulés des UE traduisent davantage des connaissances dispensées au sein de chaque UE. Il n'est pas indiqué d'outil d'évaluation par compétences. L'approche par compétence n'est donc pas totalement développée bien qu'elle soit attendue dans ce type de master.

L'organisation des enseignements prend en compte le public spécifique des professionnels en exercice avec des horaires adaptés pour les formations en présence. Les étudiants pratiquent eux-mêmes sur une plateforme numérique mais une réflexion sur l'usage des outils d'enseignement pour des propositions de formation hybride pourrait être encouragée.
L'évaluation des enseignements se fait selon un processus d'évaluation continue, mais les modalités ne sont pas précisées dans le dossier.

Pilotage de la formation

Un enseignant-chercheur ou un enseignant assure la responsabilité et la coordination de chaque parcours. L'équipe pédagogique est nombreuse et pluri-catégorielle : la moitié est formée d'enseignants ou enseignants chercheurs (professeurs des universités, maîtres de conférence, professeurs agrégés et certifiés) ; il n'est pas indiqué le statut des autres intervenants, *a priori* provenant du monde socio-professionnel.

Un soutien administratif et logistique spécifique avec secrétariat, bibliothèque et salle informatique accompagne cette mention au grand bénéfice des étudiants qui doivent se sentir soutenus et reconnus. En effet, ils élisent des représentants participants aux différentes réunions de régulation.
Toutefois le dossier n'indique pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Des réunions de régulation sont régulières au sein de chaque parcours et des conseils de perfectionnement se sont tenus par parcours, un chaque année depuis 2017 pour le parcours PIETAS, un pour le parcours ICMS en 2019, le dossier ne renseigne pas les conseils pour les autres parcours. Cependant, on note l'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce qui pourrait faciliter le pilotage de cette mention qui se présente comme fortement mutualisée et structurée avec un quart de la formation en tronc commun.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement ne sont indiquées que par la présence d'un dispositif e-candidat. Le dossier présente l'effectif global de la mention sur trois ans mais le dossier ne présente pas d'information sur le recrutement par parcours. Le dossier ne renseigne guère sur le devenir des diplômés : Il n'y a qu'une seule donnée, un étudiant poursuivant en thèse de doctorat à l'Université de Guyane.

Résultats constatés

Les effectifs présentés entre 2017 et 2019 sont des effectifs sur la mention, ce qui ne permet pas de savoir ce qu'il en est des effectifs des parcours. Toutefois, par l'effectif global on constate que la mention attire un nombre stable d'étudiant en M1 et plus important en M2. Cela s'explique sans doute la présence du parcours ICMS ouvert seulement en M2. Il y a peu d'abandons ce qui est positif pour l'accompagnement et le suivi des étudiants, effectués dans les parcours.
Toutefois, le taux de réussite des étudiants (environ 30 %) montre que c'est un diplôme difficile à obtenir.

Le dossier montre la préoccupation des concepteurs de la formation pour l'insertion professionnelle avec l'équipe pédagogique choisie, les enseignements prévus et les dispositifs de stages. Mais le dossier ne dit rien de la réalité de cette insertion professionnelle après l'obtention du diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation diversifiée et suscitée par l'environnement socio-économique.
- Une offre de formation assurée par une équipe pluri-catégorielle où semblent s'équilibrer les apports du monde de la recherche universitaire et les apports du monde socio-professionnel.
- Un tronc commun qui montre une volonté de concrétiser un socle de connaissances et compétences dans la mention
- Un parcours PIETAS solide et équilibré.
- Une volonté et une efficacité pour accompagner les divers publics et adapter la formation aux différents profils d'étudiants.

Principaux points faibles :

- Un manque d'objectifs clairs par parcours.
- Un déséquilibre entre parcours, qui se retrouve autant dans l'organisation, les modalités pédagogiques que dans les liens avec le monde professionnel et dans le pilotage.
- Un parcours ICMS qui n'est ouvert qu'en M2.
- Des liens avec l'environnement socio-économique trop peu décrits dans les enseignements.
- Une dimension internationale peu développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette mention PIF du master MEEF est une offre attractive qui semble présenter de bonnes opportunités de débouchés professionnels. Le parcours PIETAS semble un parcours de grande qualité. Les autres parcours montrent certaines faiblesses, ce qui déséquilibre la mention.

Il conviendrait donc d'encourager une harmonisation des différents parcours sur deux années de formation, en précisant et développant un tronc commun de formation plus complet où chaque parcours participe, et en encourageant les interventions des professionnels des métiers visés dans les parties spécifiques de chaque parcours. Une meilleure proportion des modalités entre CM et TD est aussi à rechercher. Les différents parcours gagneraient aussi en qualité en développant les usages du numérique en ingénierie de formation et en renforçant l'approche par compétences pour laquelle des dispositifs d'évaluation par compétences seraient nécessaires.

Une première expérience de mobilité internationale montre la volonté de développer des partenariats internationaux qui doivent être là aussi encouragés.

Pour améliorer le pilotage de la formation, une évaluation systématique des enseignements devrait être une aide à l'analyse et aux décisions à prendre dans le cadre d'un conseil de perfectionnement général de la mention.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PREMIER DEGRÉ

Établissement

Université de Guyane

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *1er degré* de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de Guyane est une formation professionnalisante en deux ans dont l'objectif principal est la formation des enseignants du premier degré. Il intègre dans son parcours *Professeur des écoles* (PE) une préparation au concours de recrutement (CRPE) et une formation professionnelle adossée au référentiel de compétence métier intégrant des stages en alternance en responsabilité. La formation est déclinée en trois sous parcours : *Enseigner le créole*, *Langues de Guyane* et *Professeur des écoles locuteur* (permettant d'enseigner les langues régionales) ; elle est proposée sur deux sites, celui de Cayenne et celui de Saint-Laurent-du-Maroni.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes via le site internet de l'INSPE qui donne accès au guide de l'étudiant, au livret de l'étudiant et aux maquettes de formation. Il n'y a cependant pas de supplément au diplôme pour le master MEEF.
Le débouché principal, celui de professeur des écoles, est clairement explicité.
Les étudiants poursuivent rarement leurs études après le master MEEF, une meilleure mise en évidence des possibilités serait importante. La formation est cohérente avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. Cependant, l'INSPE ne délivre pas de certification.

Positionnement dans l'environnement

Les trois parcours de formation, avec la possibilité de « stages fleuves » qui permet aux étudiants de découvrir l'exercice du métier dans des contextes socioculturels différents, attestent de l'inscription de la formation dans son environnement régional. Le master s'inscrit également dans l'environnement national car il prépare au CRPE, concours national, ainsi que dans l'environnement européen car il propose des enseignements en LVE (anglais, espagnol, portugais) en respectant le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

L'INSPE doit renforcer le partenariat engagé récemment par la participation au projet "pôle éducation-recherche de l'académie de Grenoble sur les apprentissages fondamentaux pour lutter contre les inégalités à l'école" (PEGASE) porté par l'Université Grenoble Alpes et le rectorat de l'académie de Grenoble. Au sein de ce projet, un dispositif de ruche pédagogique apprenante (RPA) a été déployé, favorisant le lien avec la recherche. Cependant, le dossier mentionne, à juste titre, la nécessité d'une meilleure connexion entre les unités de recherche, l'école doctorale et la formation professionnalisante.

Les partenariats avec le rectorat, les inspecteurs de l'éducation nationale et les associations impliquées dans le projet RPA sont mis en évidence. Les partenariats avec les établissements d'enseignements supérieurs étrangers ne sont que récemment engagés avec le Brésil et le Surinam. Globalement les partenariats nationaux et internationaux restent encore à développer.

Organisation pédagogique de la formation

Le master divisé en 4 semestres, comprend 3 parcours dits « locuteurs », « Créole » et « Multilinguisme, plurilinguisme et langues de Guyane » afin de s'adapter aux besoins et débouchés. Le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) est mis en œuvre. La formation est structurée

autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. Les contenus de formation méritent d'être plus explicitement définis en termes de compétences selon le référentiel de compétences des métiers du professorat et de la formation ce qui doit être réalisé dans la prochaine maquette.

L'adaptation de la formation aux différents profils d'étudiants se fait à plusieurs niveaux, en alternance en première année (M1) pour les professeurs contractuels de l'éducation nationale (EN) ou en régime normal. Plusieurs procédures habituelles - validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) - sont possibles pour les personnes en reconversion professionnelle. Les enseignements sont diffusés en présentiel, en hybride, à distance à Cayenne et à l'antenne de Saint-Laurent-du-Maroni, à l'aide d'une plateforme numérique incluant la visioconférence. Les étudiants en situation spécifique (handicaps, sportifs) sont également inclus avec un enseignement adapté. Le diplôme universitaire *Formation adaptée enseignement* (DUFAE) permet en particulier de répondre aux besoins en formation des étudiants qui réussissent le concours en fin de deuxième année.

Les compétences définies par le référentiel de compétences de l'enseignant (2013) gagneraient à être mieux explicitées. En particulier le bulletin de visite conjointe des professeurs des écoles stagiaires (PES) ne comporte pas d'évaluation en fonction du référentiel de compétences. Notons que dans le futur cadre de l'élaboration de la nouvelle maquette, il est prévu d'adopter une approche par compétences systématisée.
Les modalités pédagogiques sont très diversifiées et satisfont ainsi aux exigences d'une formation des enseignants du 1er degré, mais la couverture numérique est actuellement insatisfaisante, et la formation des formateurs doit être améliorée en ce qui concerne le recours aux outils et aux usages du numérique.

Sur le plan de la recherche, dès la première année de master, des enseignements de méthodologie de la recherche, de recherche documentaire et des séminaires permettent aux étudiants une initiation à la recherche. Au cours de la deuxième année, les étudiants rédigent un mémoire de master permettant d'approfondir leur formation à et par la recherche. Il n'existe cependant pas de stage de recherche.
Le mémoire fait appel tant à l'ensemble des connaissances disciplinaires et pédagogiques acquises au cours du master qu'aux compétences professionnelles développées au cours des stages. Dans le dossier d'autoévaluation, plutôt que de faire référence à un master recherche qui ne fait plus partie des mentions référencées (arrêté 2014), il faudrait réengager une réflexion pour que le mémoire satisfasse aux recommandations officielles. Dans les documents complémentaires fournis, il est souligné que les cours de méthodologie de la recherche ont eu lieu trop tard alors que les étudiants débutaient l'expérimentation. Il serait important d'inclure une réflexion sur le fait que la recherche nourrit l'activité professionnelle qui inspire en retour les activités de recherche.

Comme les textes le préconisent, le master MEEF 1er degré intègre des stages d'observation, de pratique accompagnée et de responsabilité de classe en deuxième année pour ceux qui ont réussi le concours. L'INSPE propose également, pour certains étudiants, des stages en alternance en responsabilité dès la première année de master, ce qui est une particularité de l'Université de Guyane la rendant attractive et lui permettant de recruter davantage d'étudiants. Des stages sur les fleuves Maroni et Oyapock permettent également aux étudiants de se familiariser avec des situations professionnelles d'isolement.
L'accompagnement des étudiants en stage est bien conceptualisé et permet aux étudiants de recevoir des critiques constructives en lien avec les compétences définies par le référentiel de la profession. Il faut encore affiner les objectifs, modalités et évaluations des projets et stages.

Si le bureau des relations internationales de l'INSPE permet d'informer les étudiants de tous les partenariats d'échanges, on observe très peu de mobilité Erasmus, ce qui pourrait évoluer avec les projets en cours de discussion avec le Brésil et le Surinam.

Les outils du numérique déjà en place ont été fortement sollicités par la crise sanitaire, suscitant davantage d'intérêt chez les formateurs dont la formation a demandé à être développée chez certains. Les problèmes d'équipement et de connexions ont également été soulevés dans ce contexte particulier, ce qui limite parfois la bonne utilisation des plateformes Moodle et de vidéoconférences pourtant à disposition dans cette formation déjà hybridée.

Les règles d'éthique sont dispensées par les cours portant sur l'initiation à la recherche et rappelée par écrit dans les guides. Le logiciel Compilatio de détection des plagiats est disponible sur Moodle, le règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes (RGCCA) complète les informations des enseignants et des étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pluri-catégorielle est composée d'enseignants-chercheurs (maîtres de conférences - MCF) d'enseignants du 2nd degré permanents (professeurs agrégés - PRAG et certifiés - PRCE), d'enseignants mis à disposition par le rectorat (PRAG, PRCE et PE) ainsi que de vacataires, reflétant la diversité des enseignements et disciplines particulière à ce master 1er degré. Le tiers des enseignements est déjà assuré par des professionnels de terrain anticipant les nouvelles directives de la réforme.
L'évaluation par compétences a été expérimentée seulement dans le DUFAE et sera étendue à la formation du master en général dans la prochaine maquette.

La formation est organisée selon un système classique de responsabilités de mention, parcours, de référents et de différents coordinateurs. L'effectif important d'étudiants de 1ère année met en évidence l'insuffisance des moyens logistiques en salle et en équipements numériques, ainsi que l'absence de bibliothèque propre à l'INSPE. Deux conseils de perfectionnement sont organisés chaque année pour les M1 et pour les M2, selon les règles de représentation demandées, et suivis d'un compte-rendu adressé aux membres du conseil. En ce qui concerne les réunions indispensables, il est noté d'améliorer la systématisation des comptes-rendus ainsi que l'adéquation des informations aux différentes listes de diffusion.

Les modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences de l'INSPE (MPCCC) et générales à l'Université (MGCCC) sont clairement affichées sur le site internet de l'INSPE et rappelées au cours de l'année. Les modalités de seconde chance sont aussi clairement explicitées, mais seulement en M1.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des candidats se fait selon une procédure réglementaire transparente, par une commission de sélection mixte de membres de l'INSPE et du rectorat, en suivant une grille de sélection validée par l'INSPE et l'université. Le responsable administratif communique individuellement les résultats aux candidats.
Le nombre important de dossiers atteste de l'attractivité de la formation. Les étudiants ont parfois du mal à mener de front la validation du master et la réussite au CRPE, difficulté inhérente au master MEEF, et que l'INSPE se propose de réduire par un dispositif d'accompagnement.

Les résultats au concours et au master sont publiés et affichés de manière anonyme. Il serait utile d'étudier les flux d'étudiants sortants non diplômés, du fait d'abandon, de réorientations, de passerelles, de concours, etc.
La probabilité de réussite au CRPE est supérieur en Guyane par rapport aux autres régions, entraînant davantage d'inscriptions (1094 en 2019) et un turn over dommageable provoquant une instabilité constante. Il est désormais attribué une prime de points au critère de localité lors du processus de sélection.
Le devenir des diplômés n'est pas totalement connu, sinon que la majorité des diplômés exercent sur le terrain.

Outre les conseils de perfectionnement et le dossier d'auto-évaluation, cette année un dispositif interne d'évaluation par les étudiants est mis en œuvre et sera évalué par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Résultats constatés

Les effectifs présentés sur les cinq dernières années montrent une certaine stabilité sur tous les parcours. Les taux de réussite au master varient selon les parcours (de 36 % à 56 %) et sont dans l'ensemble faibles pour ce type de master. Une analyse intéressante est proposée dans le dossier mettant en relation ces taux de réussite faibles avec les difficultés des étudiants à terminer et valider leur mémoire (non compensable). Plusieurs pistes sont proposées et devront être mises en œuvre pour améliorer ces taux.
Le dossier ne donne aucune information concernant les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude, ce qui ne permet pas d'apprécier ce point. Cependant, même quand les étudiants échouent au concours et/ou au master, le rectorat leur propose très souvent un poste de contractuel ne favorisant pas la poursuite d'étude de ces contractuels et la baisse de la précarisation du métier d'enseignant.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'attractivité de la formation (se traduisant par des effectifs importants).
- Un ancrage régional solide (diversité des parcours et stage fleuves).

Principaux points faibles :

- La prise en compte de la dimension de la recherche insuffisante.
- L'insuffisance des moyens humains et matériel.
- Le faible taux de réussite.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'ensemble met en évidence la nécessité d'une meilleure connexion entre les unités de recherche, l'école doctorale et la formation professionnalisante et de réengager une réflexion sur l'importance de la formation à la recherche dans ce master, se traduisant par une meilleure adéquation entre les enseignements, l'encadrement des mémoires et la professionnalisation.

Les moyens humains et en équipement doivent correspondre aux exigences présentes et futures de la formation. Certaines améliorations prévues doivent être effectives : partenariat avec les pays frontaliers, lisibilité de la maquette et des modalités d'évaluations, généralisation de l'approche par compétences, étude approfondie du devenir des diplômés et des non diplômés, etc. De manière plus concrète, l'amélioration de la systématisation des comptes-rendus de réunion et des listes de diffusion est attendue.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - SECOND DEGRÉ

Établissement

Université de Guyane

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Second degré* de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Guyane, composante de l'Université de Guyane, est une formation professionnalisante en deux ans dont l'objectif est double : préparer les étudiants au concours du professorat du second degré et acquérir les connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles nécessaires au métier d'enseignant du second degré. Quatre parcours de formation : *Anglais*, *Lettres modernes*, *Histoire-géographie* et *Mathématiques* sont proposés de façon hybride, alliant distanciel et présentiel. Les volumes horaires de ces parcours, dont les maquettes sont adossées au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013), vont de 748 à 880 heures. Les cours sont dispensés à Cayenne, à l'Université de Guyane qui a ouvert en 2015.

Analyse

Finalité de la formation

L'académie de Guyane est déficitaire en enseignants titulaires. Les 30 % de professeurs contractuels qui y enseignent sont, pour certains, sous-diplômés. L'objectif de la formation master MEEF *Second degré* de l'Université de Guyane est de former dans quatre parcours particulièrement déficitaires — *Anglais*, *Lettres modernes*, *Histoire-géographie* et *Mathématiques* — un vivier d'enseignants avec un niveau de compétences correspondant aux exigences du référentiel métier de 2013. Ceci peut se faire tant par la voie de la formation initiale que par celle de la validation des acquis de l'expérience (VAE), permettant ainsi aux personnes en reprise d'études, dont les enseignants contractuels, d'accéder à un diplôme de master professionnalisant. Les objectifs de la formation sont clairement définis et connus des étudiants qui peuvent les consulter via le guide étudiant très détaillé qui leur est destiné : il s'agit de les former au métier de professeur en collège et en lycée, de les préparer aux épreuves écrites et orales du concours CAPES externe et de les initier à la recherche. L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages annoncés sont cohérents. Les compétences à acquérir, adossées au référentiel de 2013, sont également clairement expliquées et développées dans la grille « test de positionnement compétences transversales ». Il est cependant regrettable de ne pas savoir à qui cette fiche est remise ni à quel moment. Il n'existe pas de supplément au diplôme.

Les débouchés de la formation sont clairement indiqués dans le guide de l'étudiant et en adéquation avec les enseignements. Les étudiants admis au concours seront enseignants titularisés, et les non admis, titulaires d'un master 1 ou ayant validé le master, pourront être contractuels. On peut regretter qu'aucune préconisation alternative à l'enseignement ne soit proposée. Une poursuite d'étude en doctorat est affichée mais il est paradoxalement noté que cette orientation n'est pas proposée à l'issue de la formation MEEF.
La formation ne propose pas de certification professionnelle.
La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est uniquement connue des concepteurs des maquettes, mais elle ne semble pas connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La formation MEEF de l'Université de Guyane est la seule de l'académie et à l'échelle régionale. Les seules formations équivalentes sont dispensées en Martinique et Guadeloupe. La première année (M1) de ce master MEEF de l'Université de Guyane a la particularité originale de donner aux étudiants le choix de faire un stage à tiers temps rémunéré ou un stage de pratique accompagnée. Cette caractéristique est attractive et permet de recruter davantage d'étudiants, notamment en provenance des Antilles, dans des masters recevant parfois peu de candidatures.

La formation a peu de partenaires en dehors du rectorat et de quelques échanges avec des universités de la métropole. Il est fait mention d'une mission au Surinam en 2019 afin d'y monter un projet de recherche mais il est difficile d'en comprendre l'objet.

Les liens avec la recherche doctorale semblent encore fragiles. Si l'école doctorale de l'université et plusieurs laboratoires de recherche sont cités, il est bien précisé que les étudiants MEEF ne peuvent pas poursuivre leurs études en doctorat.
Un guide d'accompagnement et de rédaction des projets de mémoire extrêmement clair et détaillé est remis aux étudiants. La nature des séminaire de recherche offerts est détaillé, tout comme la méthode à suivre et les critères d'évaluation semestre par semestre. Une piste pour la valorisation de ces travaux, proposé dans les perspectives, reste à mettre en œuvre.

Organisation pédagogique de la formation

La formation MEEF *Second degré* est conçue classiquement en quatre semestres et met en œuvre le système des crédits ECTS. Seuls quatre parcours y sont représentés. Ceux-ci sont structurés autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences. Ce tronc commun prend essentiellement la forme de conférences dont les thématiques correspondent aux besoins des étudiants en stage, des contractuels et à ceux des fonctionnaires.
La formation est adaptée aux différents types d'étudiants et propose des aménagements en lien avec leurs besoins : M1 en alternance, formation continue des enseignants titulaires soucieux de renforcer les acquis, validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des études supérieures (VES). La formation est assurée de façon hybride, alliant cours en distanciel et en présentiel. Il est mis en avant que ce dispositif hybride permet l'accueil d'un public à profil spécifique : étudiants handicapés, sportifs et artistes de haut niveau, etc.
Les maquettes, telles que proposées aux étudiants en ligne ou dans le guide remis, ne font pas référence aux compétences. Les étudiants ne disposent pas de portefeuille de compétences afin d'évaluer leurs acquis. Enfin, il est demandé aux enseignants stagiaires, déjà détenteurs d'un master, de s'auto-évaluer à partir du référentiel de compétences de 2013 afin de pouvoir bénéficier d'un cursus adapté sous la forme d'un diplôme universitaire (DU). On peut s'interroger sur la capacité de ces enseignants débutants à s'auto-évaluer sans une formation à la compréhension des attendus ou l'accompagnement du tuteur INSPE.

Les modalités pédagogiques sont diversifiées dans certains enseignements du tronc commun.

La démarche scientifique a une place de choix dans la formation comme le montre le *guide d'accompagnement et de rédaction des projets de mémoire* rédigé de façon très pédagogique à l'attention des étudiants. La formation à et par la recherche est dispensée dès la première année du master. Tout d'abord de façon transversale dans les unités d'enseignement (UE) de tronc commun — recherche documentaire, méthodologie du mémoire — mais également dans le cadre disciplinaire de certains parcours. Ceci explique une disparité quant au volume horaire des séminaires de recherche disciplinaires. Les mémoires sont adossés aux stages et aux UE d'analyse de pratique, ce qui crée un ensemble très cohérent et un suivi approfondi pour les étudiants. Il n'existe pas de modalités pédagogiques visant à l'autonomie de l'étudiant et à la conduite de projet, ni de poursuite possible en doctorat.

L'UE de tronc commun prépare les étudiants au stage par le biais de modules de découverte de l'environnement professionnel. La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel dès le M1, durant lequel les étudiants peuvent faire un stage de quatre semaines de pratique accompagnée, réparti sur les deux semestres ou bénéficier d'un contrat d'alternance à tiers temps. Les critères d'admission en alternance sont indiqués sur le site de l'INSPE. En revanche, les modalités et l'évaluation des stages sont annoncées de façon trop succincte dans le cahier des charges du stage d'observation et de pratique accompagnée.
Les étudiants de M2 admis à un concours d'enseignement sont en stage en alternance en responsabilité et les étudiants non admis font un stage de pratique accompagnée de quatre semaines. Il n'est pas précisé si celui-ci est filé ou massé.
Des conférences, visant à renforcer la connaissance des divers contextes éducatifs en Guyane et à informer sur la psychologie de l'adolescent, sont organisées dans le tronc commun du semestre 3, ce qui parait insuffisant pour développer l'adaptabilité des étudiants à différents contextes professionnels. La formation présente peu d'ouverture à l'international.
Un observatoire de l'insertion professionnelle vient d'être mis en place et aucun résultat n'est indiqué.

Le master offre une formation en langue durant les trois premiers semestres du master MEEF, mais aucune certification n'est proposée en Guyane. Des programmes d'échanges sont présentés sur le site de l'Université de Guyane, mais ceux-ci n'attirent pas les étudiants de MEEF.

Certains enseignements sont organisés en ligne sur une plateforme moodle, ce qui permet de répondre partiellement aux besoins des étudiants ne pouvant suivre les cours en présentiel. Il pourrait être pertinent que certains parcours puissent être proposés totalement à distance vu le profil très particulier de certains étudiants. Un espace numérique de travail est proposé aux étudiants et une salle informatique mise à leur disposition. Une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est dispensée aux étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, de professeurs agrégés (PRAG) ou certifiés (PRCE) en poste à l'université et de formateurs académiques mis à disposition par le rectorat. Les noms des responsables de parcours apparaissent sur les maquettes et dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement. Un organigramme de l'INSPE, avec les noms et coordonnées des personnels de direction, et des différents services, est remis dans le guide de l'étudiant de master MEEF, mais aucune liste des enseignants du parcours n'y figure. Un responsable coordonne la mention *Second degré* et un responsable est identifié pour chaque parcours. La mention *Second degré* a un secrétariat et un service de scolarité, ainsi qu'une bibliothèque. Une salle informatique est mise à la disposition des étudiants. Les étudiants ont dans chaque parcours deux représentants en M1 et en M2. Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an par parcours — et non par mention — et pour chaque année d'étude du master avec les responsables étudiants faisant remonter leurs doléances. Il y a donc seize conseils de perfectionnement au total dans l'année. Cette organisation est quelque peu surprenante comme en atteste le compte-rendu fourni où seules les doléances et les réponses apportées sont consignées, ce qui ne correspond pas au cadrage et aux attentes d'un conseil de perfectionnement.

Les modalités de connaissances et de compétences sont accessibles aux étudiants via le document "*Modalités particulières du contrôle des connaissances et des compétences*" disponibles sur le site de l'INSPE et rappelées dans le guide de l'étudiants MEEF. Attribution des crédits ECTS, modalités d'évaluations, compensations, tout est clairement détaillé dans le guide de l'étudiant MEEF. L'engagement étudiant est valorisé.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs sont présentés sur les cinq dernières années et montrent une diminution (plus ou moins forte) sur tous les parcours. Le recrutement des étudiants se fait en ligne selon des critères précis et transparents. L'attractivité de la formation fluctue en dépit de campagnes de promotion. Les taux de réussite au master varient selon les parcours (de 27 % à 60 %) et sont dans l'ensemble faibles pour ce type de master. Une analyse intéressante est proposée dans le dossier mettant en relation ces taux de réussite faibles avec les difficultés des étudiants à remettre et valider leur mémoire (non compensable). Plusieurs pistes sont proposées et devront être mises en œuvre pour améliorer ces taux.

Les comptes-rendus des conseils de perfectionnement montrent qu'un travail de proximité est effectué et que les étudiants sont consultés et écoutés avec attention.

Résultats constatés

L'attractivité des parcours MEEF *Second degré* de l'INSPE de l'Université de Guyane fluctuent selon les années en dépit des campagnes de promotion et de la mise en place d'un parcours alternant en M1. Les étudiants ayant échoué au concours et/ou au master tendent à ne pas se réinscrire ni à repasser le concours car cet échec est très souvent compensé par l'obtention d'un contrat proposé par le rectorat. Le dossier ne donne aucune information concernant les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude, ce qui ne permet pas d'apprécier ce point.

Conclusion

Principaux points forts :

- Adéquation entre la formation et les débouchés professionnels dans les quatre parcours offerts.
- L'existence du master 1 alternant répondant aux besoins des étudiants guyanais.
- Un suivi de proximité des étudiants avec des responsables de parcours à leur écoute.
- Les guides et documents très clairs et détaillés remis aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Une diversité réduite des parcours proposés.
- Des taux de réussite faibles.
- Une approche par compétence à renforcer.
- Un manque de visibilité sur le devenir des étudiants non diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les quatre parcours MEEF de la mention *Second degré* du master MEEF de l'Université de Guyane tentent de répondre au mieux aux besoins spécifiques des étudiants et enseignants contractuels de la région. Les responsables de parcours suivent au plus près les étudiants et les guides et documents remis à ces derniers attestent de beaucoup de bienveillance et d'une volonté de transparence. La formation gagnerait en qualité en développant davantage l'approche par compétences, ce qui lui permettrait d'accéder à des certifications professionnelles. La mise en place d'un module permettant aux étudiants de découvrir des perspectives de débouchés s'ils n'obtiennent pas le concours, via le développement de partenariats locaux, serait souhaitable.

Observations de l'établissement

Université de Guyane

Cayenne, le 27 février 2020

PRESIDENCE

Réf. : Président/AP/SA N°10/02-2021
Dossier suivi par Mme Sophie LABY
sophie.alby@univ-guyane.fr

Campus de Troubiran - BP 20792
97337 CAYENNE

Le Président

À

HCERES

Objet : Evaluation HCERES de l'UG - 2nd cycle

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance du rapport d'Evaluation-Master, nous n'avons pas de commentaires ou d'observations contradictoires concernant l'évaluation effectuée. Les conclusions des experts nous semblent effectivement en cohérence avec nos propres analyses sur les points à améliorer. Nous prendrons en compte ces observations dans la rédaction du dossier d'accréditation et dans la réflexion sur les chantiers à mettre en œuvre au niveau des formations. S'agissant de certaines informations manquantes qui concernent l'établissement, notamment la question du devenir des étudiants et du supplément au diplôme, l'établissement est conscient de cette faiblesse qui est liée à des problèmes de moyens humains au niveau de l'OVE et de la DSRVE (référent Apogée).

Enfin, concernant des informations manquantes ou imprécises, notamment pour le master EEM, nous proposons en annexe des éléments de réponse.

Le Président de l'Université de Guyane

Antoine PRIMEROSE

Réponse Master EEM
Rapport HCERES 2021
Filière Sciences Economiques et Gestion
Université de Guyane

Finalité

La finalité du Master EEM est de répondre à une demande régionale de formation d'économistes et de gestionnaires non satisfaite. Les problématiques de développement locales sont ancrées dans l'économie de l'entreprise et les sciences de gestion.
Ainsi, le domaine de formation du EEM est aux prises avec la recherche scientifique et l'application professionnelles, d'où les parcours MFDD pour l'étude du développement, BIF pour le secteur de la banque et la finance, et CFE pour la comptabilité, le contrôle et l'audit.

Positionnement des formations dans l'environnement

Données statistiques du cycle Master SEG et classe Doctorale de 2017 à 2020

	Effectifs M1	***Effectifs M2***	***Effectifs doctorants***
2017-2018	*55*	*27*	*4* *(2 Economie ; 2 Gestion)*
2018-2019	*54*	*28*	*4* *(2 Economie ; 2 Gestion)*
2019-2020	*54*	*33*	*6* *(3 Economie ; 3 Gestion)*

Organisation pédagogique des formations

Le niveau M1 est commun aux trois parcours. Les passerelles sont établies par les unités d'ossature et les unités de parcours qui conduisent au choix de parcours en M2. Les candidats font leur choix en tenant compte des conseils prodigués par l'équipe pédagogique.
Les blocs de compétences des niveaux M1 et M2 justifient l'adaptation des candidats dans les champs proches des parcours.

La place du numérique a été renforcée depuis 2018. Elle a pris une place plus importante en 2020.

Pilotage des formations

Le Master EEM s'appuie sur des relations de partenariat privilégiées depuis sa création avec les équipes pédagogiques et de recherche de l'université de Paris 1-Panthéon Sorbonne, de l'université de Montpellier et de l'université des Antilles. Il s'agit du Master Evaluation de Projet de Paris 1 et du Master Actuariat de Montpellier et d'Economie Appliquée des Antilles. Les liens avec les milieux socioéconomiques s'appuient sur des conventions établies entre l'université de Guyane et ces milieux

dont la filière Sciences Economiques est à l'origine, cas de la Banque de France par l'intermédiaire de l'IEDOM. D'autres conventions sont établies avec le CNESS-CSG.

Dispositif d'assurance qualité

La procédure de recrutement des étudiants est classique et conforme à celle qui est appliquée à l'entrée en Master pour tous les candidats. Les dossiers examinés dans le cadre de la commission pédagogique de la filière font l'objet d'acceptation ou de refus.
Le flux importants d'étudiants traduit le fait que le Master EEM répond à la demande locale qui est insatisfaite à cause d'un encadrement pédagogique sous contrainte. Les flux d'étudiants qui n'ont pas obtenu le diplôme s'expliquent par les opportunités d'emploi proposés aux candidats en cours de formation.
Le bon niveau de formation est maintenu grâce aux interventions de formateurs missionnaires de haut niveau provenant des universités extérieures (France, Etats-Unis, Antilles, Trinidad and Tobago, Barbade (Eastern Caribbean Central Bank), Chili (Universidad Bernardo Higgin's) et des professionnels locaux et extérieures à la Guyane.
Le réseau de relations extérieures d'intervenants missionnaires du Master EEM est mondialisé.

Résultats constatés

L'excellent taux de réussite et de placement résulte de la sélection effectuée depuis le Master M1 où les opportunités d'emplois sont abondantes vu l'effectif restant. La qualité de l'insertion observe un rapport de 65% d'adéquat contre 35% pas forcément en adéquation avec la formation EEM. Cependant, on observe un décalage dans le temps de cette adéquation, c'est-à-dire que 100% des candidats ayant suivi le EEM, même ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme s'insère de façon adéquate sur le plan professionnel deux à quatre ans après.

Résultats 2019-2020

4ème année	*41,3%*
5ème année	*57,14%*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres